



# Rapport d'étude

Consolidation des études et analyse des impacts des politiques nationales d'appui à la filière riz au Mali depuis la crise alimentaires de 2008

Par: Mamadou GOÏTA

Décembre 2014

## Sommaire

i.	INTRODUCTION	4
ii.	METHODOLOGIE DE L'ETUDE	5
I.	CONTEXTE DE L'ETUDE	6
1.1.	Contexte global du developpement agricole au mali	6
II.	IDENTIFICATION DES INITIATIVES EXISTANTES AUTOUR DU RIZ (2008-2014)	11
2.1.	La stratégie de développement de la riziculture (SNDR)	12
2.2.	Plan National d'Investissement Prioritaire du Secteur Agricole (PNIP-SA)	13
2.3.	Projet: Renforcement de la Securite Alimentaire par le Developpement des Cultures Irriguées (presa/dci)	13
2.4.	Initiative Riz	14
III.	ANALYSE DES INITIATIVES EXISTANTES AUTOUR DU RIZ (2008-2014)	16
3.1.	Plan national d'investissement prioritaire dans le secteur agricole au Mali 2011-2015	17
3.2.	Projet de renforcement de la securite alimentaire et nutritionnelle au Mali	20
3.3.	Projet de renforcement de la securite alimentaire et nutritionnelle au Mali	20
3.4.	Sratégie nationale de developpement de la riziculture (sndr)	17
3.5.	Projet : renforcement de la securite alimentaire par le developpement des cultures irriguees (presa/dci) 2013-2014	22
3.6.	Plan d'operation initiative riz 2008/2009	24
	Grille d'Analyse des Programmes/projets/Initiatives sur le riz au Mali de 2008 à 2014	29
	Observations (OP et producteurs)	41
	Observation (Techniciens de l'OPIB)	48
IV.	CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	49

## SIGLES

CARD	Coalition Africaine de Développement de la Riziculture
CEDEAO	Communauté des États de l'Afrique de l'Ouest
CNOP	Coordination Nationale des Organisations Paysannes
CSCR	Cadre Stratégique de Croissance et de Réduction de la Pauvreté
EAF	Exploitation Agricole Familiale
FAO	Food and Agriculture Organization
IR	Initiative Riz
IRPAD	Institut de Recherche et de Promotion des Alternatives en Développement
LOA	Loi d'Orientation Agricole
NERICA	New Rice for Africa
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OP	Organisation Paysanne
OPA	Organisation Professionnelle Agricole
OPIB	Office du Périmètre Irrigué de Baguineda
PAS	Programme d'Ajustement Structurel
PDA	Politique de Développement Agricole
PDES	Programme de Développement Économique et Social
PIB	Produit Intérieur Brut
PNIP	Programme National d'Irrigation de Proximité
PNIP-SA	Plan National d'Investissement Prioritaire du Secteur Agricole
PNISA	Programme National d'Investissement du Secteur Agricole
PNPR	Plateforme Nationale des Producteurs de Riz du Mali
PRED	Plan de Relance Durable du Mali
PRESA-DCI	Projet de Renforcement de la Sécurité Alimentaire par le Développement des Cultures Irriguées
SNDI	Stratégie Nationale pour le Développement de l'Irrigation
SNDR	Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture

## INTRODUCTION

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet intitulé « Organisations Paysannes (OP) comme acteurs clefs dans une bonne gouvernance des filières rizicoles au niveau national et régional en Afrique de l'Ouest », au Mali, une étude intitulée « **Consolidation des études et analyse des impacts des politiques nationales d'appui à la filière riz au Mali depuis la crise alimentaire de 2008** » a été commanditée. L'objectif de cette étude est de « *faire l'état des lieux et mesurer/analyser les effets/impacts des différentes politiques et mesures développées depuis 2008 pour promouvoir la riziculture au Mali et de proposer des actions concrètes pour améliorer leur mise en œuvre et leur impact. A terme les Organisations de Producteurs de Riz du Mali et la CNOP souhaitent disposer d'éléments d'analyse et de thèmes de plaidoyer qui leur permettent d'engager un dialogue avec l'État malien pour une meilleure inclusion des agriculteurs familiaux dans la définition et la mise en œuvre des politiques en faveur de la riziculture au Mali* »<sup>1</sup>.

De façon spécifique, l'étude vise à :

- Identifier et décrire les politiques publiques nationales d'appui à la filière riz au Mali ainsi que les indicateurs qualitatifs et quantitatifs liés à ces politiques nationales de 2008 à nos jours ;
- Inventorier et décrire les mesures prises (au niveau de la production, de la commercialisation, mesure d'ordre fiscal, etc.) pour développer la riziculture depuis 2008 au Mali ;
- Réaliser le bilan de la mise en œuvre de chaque politique/mesure prise en termes de forces et faiblesses et en analyser l'impact et la durabilité;
- Analyser avec les OPR les acquis des initiatives mises en œuvre, leur potentiel de durabilité et les défis à relever ;
- Proposer des actions concrètes pour renforcer les acquis et/ou adresser les insuffisances et visant une meilleure inclusion des agriculteurs familiaux et de la CNOP dans la définition et la mise en œuvre des politiques qui assurent véritablement un développement des chaînes de valeur rizicoles au Mali.

Cette étude s'inscrit dans le cadre d'un projet dont l'objectif est de mieux professionnaliser la filière riz afin de lui assurer une plus-value à travers le renforcement des compétences et des capacités organisationnelles et institutionnelles des organisations de producteurs et des ONG fortement impliqués dans la filière riz au Mali.

Le mandat a été confié à IRPAD/Afrique pour réaliser en grande partie sous la forme d'une revue documentaire. Une visite de terrain a été organisée à Baguineda pour échanger avec les producteurs afin de recueillir leurs avis concernant la mise en œuvre des différentes initiatives.

Le présent document constitue la synthèse de la revue documentaire et des échanges réalisés avec les producteurs du bassin de Baguineda. Il est subdivisé en trois grandes parties essentielles. La première partie fait l'état de lieux des différentes initiatives entreprises par l'État concernant la filière riz depuis la crise alimentaire de 2008 jusqu'à nos

---

<sup>1</sup> Voir TDR en annexes

jours. La deuxième fait ressortir une analyse de la situation et la troisième partie est consacrée aux propositions.

### **i. METHODOLOGIE DE L'ETUDE**

L'étude a été conduite sous la forme d'une capitalisation des différentes initiatives existantes autour de la filière riz depuis la crise alimentaire de 2008. Les premières pistes méthodologiques proposées ont été rediscutées en profondeur dès le départ lors de la réunion de cadrage.

De manière générale, quatre méthodes de référence ont été utilisées pour collecter les informations et déclencher les dynamiques de la capitalisation : (i) la revue documentaire qui a constitué une très grande partie de ce travail, (ii) des entretiens individuels et/ou en triades avec une sélection de leaders paysans et d'autres acteurs identifiés soigneusement avec la contribution de la PNPR, (iii) l'exploitation et l'analyse des documents de politiques, de projets et de programmes autour du riz, (iv) la rédaction de micro fiches individuelles de politiques et de projets suivant un canevas qui a été proposé lors de l'atelier de cadrage et qui a été enrichi par la suite. Pour ce qui est des entretiens individuels, ou en triades, comme des ateliers collectifs, pour densifier la réflexivité – le retour sur le vécu et les expériences – ainsi que l'analyse critique et prospective que ce vécu inspire ces six (6) dernières années (depuis 2008).

Le travail s'est déroulé en *quatre grandes phases*:

1. *Phase de cadrage, instrumentation et planification* avec les acteurs concernés. Cette phase a commencé avec une réunion de cadrage qui a mis en exergue la mise à niveau des informations, le partage des ressources documentaires, la décision sur les approches, les acteurs à privilégier pour la visite terrain et la délimitation de l'échantillonnage...). Il y a eu ensuite un temps de préparation des outils et d'affinement des méthodes conformément aux conclusions de la réunion de cadrage. Cette première phase a été ponctuée par une planification.
2. *Phase de revue documentaire*: l'ensemble des documents identifiés ont été collectés et analysés à travers une fiche synoptique. Ce travail a constitué la base pour la préparation de la visite terrain.
3. *Phase de terrain, interactions directes avec les acteurs porteurs d'expériences ou de témoignages (entretiens, ateliers de groupes...)* à Baguineda. Cette interaction s'est faite en tandem avec la PNPR et les acteurs identifiés par la plateforme nationale. Vu les limites en termes de temps et de moyens, la décision prise a été de choisir un bassin de production du riz où un travail de terrain a été mené par l'équipe en charge de l'étude. Dans cette zone choisie, des entretiens et un atelier ont été animés avec les membres de la PNPR et avec les services en charge du riz dans ce bassin.
4. *Finalisation et production du rapport*. Le rapport a été rédigé de manière en valorisant les éléments les plus significatifs retenus lors des phases précédentes, parmi lesquels les microfiches d'initiatives en termes de politiques et de projets/programmes.

### **Limite de l'étude**

Une telle étude voulant faire ressortir les effets et les impacts des initiatives aurait pu inclure une dimension terrain avec beaucoup plus de temps pour avoir les avis des producteurs. Les TDR n'ont pas exigé un tel travail terrain même si le consultant a pris la

---

*«La présente étude a été réalisée avec l'aide de l'Union européenne. Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité du consultant et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne.»*

responsabilité d'organiser des entretiens dans le bassin rizicole de Baguineda. Cette étude présente donc une limite en termes d'analyse des points de vue diversifiés des premiers acteurs que sont les paysans et les paysannes qui produisent le riz.

Une autre limite de cette étude est liée à la faiblesse de la documentation surtout celle analysant les effets et les impacts des différentes analyses. Compte tenu de l'insuffisance et/ou très souvent de l'inexistence des dispositifs de suivi et évaluation des différentes initiatives, il a été difficile d'utiliser la documentation pour analyser les effets et les impacts et tirer les leçons apprises. Une plus grande disponibilité des données de suivi et d'évaluation aurait permis d'aller un peu plus loin dans les analyses. Les quelques documents existants sont souvent très contradictoires car provenant des sources différentes avec des intérêts divergents. La « politisation » des initiatives liées au riz est en partie à l'origine de cette faiblesse. Le présent travail n'a pas pu aller plus loin pour reconstituer des données et croiser certaines informations.

Malgré ces quelques faiblesses, la présente étude reste pertinente et les efforts réalisés ont permis de mieux cerner certaines forces et faiblesses pouvant être approfondies dans d'autres études futures.

## I. CONTEXTE DE L'ETUDE

### *1.1. Contexte global du développement agricole au Mali*

La Loi d'Orientation Agricole (LOA) votée en 2006, et couvrant l'ensemble des activités socio-économiques du secteur Agricole et péri-Agricole notamment l'agriculture, l'élevage, la pêche et la pisciculture, l'aquaculture, l'apiculture, la chasse, la foresterie, la cueillette, la transformation, le transport, le commerce, la distribution et d'autres services Agricoles, ainsi que leurs fonctions sociales et environnementales a suscité un espoir certain pour la profession agricole. Cette loi d'orientation qui constituait un pas important vers l'élaboration d'une politique agricole cohérente a permis de baliser les grandes orientations du développement agricole du Mali.

Le plan opérationnel de la LOA a fait ressortir les points suivants comme engagement en termes d'actions à mener:

- 10 dispositions immédiatement mises en œuvre;
- 74 dispositions à matérialiser ;
- 5 lois à élaborer;
- 60 textes réglementaires à élaborer ;
- La relecture de nombreux textes législatifs et réglementaires.

Avec toutes les innovations incluses dans cette loi d'orientation, le pays a amorcé un ensemble de chantiers même si certains d'entre eux n'ont pas obéi à la même règle de participation effective de la profession agricole à leur formulation. Malgré tout, certains acquis importants existent de nos jours même si les faiblesses restent encore plus importantes.

Dans le cadre de la matérialisation des perspectives de la LOA, la **Politique de Développement Agricole (PDA)** comme le stipule l'Article 1 de la LOA succède au Schéma Directeur du Développement Rural (SDDR 2001 -2010). Elle a pour but de ***promouvoir une Agriculture durable, moderne et compétitive reposant sur les Exploitations Agricoles Familiales (EAF), les Organisations Professionnelles Agricoles (OPA) reconnues et***

---

*«La présente étude a été réalisée avec l'aide de l'Union européenne. Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité du consultant et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne.»*

***sécurisées ainsi que sur le développement d'Exploitations Agricoles (EA) de moyenne, de grande taille afin d'augmenter la production et limiter la dépendance alimentaire, tout en générant une dynamique de création d'emplois formels.*** Dans la même ligne un Programme National d'Investissement dans le Secteur Agricole (PNISA) a été élaboré.

La Politique de Développement Agricole est un document de référence, devant inclure toutes les politiques sous sectorielles plus spécifiques (politique de sécurité alimentaire, politique de développement de l'élevage, politique de développement de la pêche et de l'aquaculture, politique semencière, politique sur le foncier agricole etc.) ainsi que l'ensemble des stratégies nationales actuelles et en cours de formulation. Ceci n'a pas été le cas pour le Mali. La PDA a été élaborée avant que le chantier d'élaboration des politiques sous sectorielles spécifiques ne soit terminé. Ceci donne un caractère « **trop anticipé** » de **cette PDA** qui a utilisé certains objectifs provisoires pour se construire (Exemple de la politique sur le foncier agricole).

Dans sa mise en œuvre effective, le PNISA fédère tous les Plans d'Investissements Prioritaires (notamment le PNIP-SA), les Projets et Programmes nationaux (tels que le PAPAM, le Programme National d'Irrigation de Proximité (PNIP), le Programme Zone grenier du Mali et environ 200 interventions de ce type) mais également toutes les interventions ordinaires de l'État sur le budget national.

La PDA repose sur la responsabilisation de l'État, des Collectivités territoriales, de la profession Agricole, des exploitants Agricoles et de la société civile

Elle privilégie la promotion de partenariats et la création de marchés communs au sein des grands ensembles économiques, régionaux, sous régionaux et internationaux.

La PDA dans sa mise en œuvre veut relever cinq défis majeurs auxquels l'ensemble des acteurs du secteur Agricole sont confrontés :

1. Le renforcement des capacités de l'ensemble des acteurs étatiques et privés ;
2. La modernisation des infrastructures rurales et des facteurs de production par des investissements conséquents ;
3. L'augmentation de la productivité et l'amélioration de la compétitivité des produits agricoles maliens ;
4. La promotion de la recherche agricole et de la formation agricole dans une dynamique de création d'emplois formels ;
5. La garantie de la sécurité alimentaire pour l'ensemble de la population malienne.

Historiquement le Mali a connu plusieurs crises alimentaires mais celle de 2008 qui était mondiale a connu la plus grande controverse de cette histoire. Elle fut de toutes les façons la crise la plus médiatisée dans le pays. A ce titre, elle a apporté un lot important d'initiatives sous forme de sursauts de la part du Gouvernement du Mali. Ainsi, la volonté politique de « **faire du Mali une puissance agricole** » et de le porter au rang des pays émergents a été affichée par son Excellence, le Président de la République de l'époque à travers le Programme de Développement Économique et Social (PDES).

La crise a donc eu le mérite de contribuer de façon qualitative à changer les regards des grands décideurs du monde sur les modèles de développement agricole qu'ils ont imposés à nos pays incluant le Mali pendant plus de trente ans.

Les paradigmes néolibéraux, jusqu'alors considérés, comme des dogmes avec par exemple le refus des subventions de l'agriculture par les pays sous ajustement (Programme d'Ajustement Structurel), ont été revus, voire dénoncés véhémentement par les tenants même du libéralisme. Au Mali, la réaction des autorités à endiguer la crise a été saluée par les partenaires au développement, qui ont massivement adhéré à la réponse proposée par le Gouvernement dirigé par le premier Ministre Modibo SIDIBE qui a pris en charge une initiative appelée « **Initiative Riz** » au Mali. Cette initiative était la traduction d'une vision politique au sens propre du terme et non celle d'une politique Agricole cohérente.

L'objectif de production de **dix millions de tonnes de céréales en 2012** pouvant satisfaire la consommation intérieure et de faire du Mali un exportateur net de céréales dont le riz s'est bâti théoriquement sur le potentiel existant en terre, en eau et en ressources humaines.

La réalisation de cette volonté politique est devenue un enjeu majeur au regard du contexte international qui rendait compétitifs les produits agricoles du pays jadis fortement concurrencés par les importations de denrées alimentaires subventionnées.

De façon officielle, les autorités du pays mesurant l'ampleur du problème ont affirmé dans des documents officiels en 2008 : « *...dans la perspective d'apporter une réponse structurelle à la crise céréalière généralisée et de mettre nos populations à l'abri des soubresauts des marchés internationaux, le gouvernement du Mali a décidé de mobiliser tous les atouts dont le pays dispose et les mettre en synergie dans une démarche volontariste à travers la mise en œuvre d'un plan d'opération permettant de réaliser l'autosuffisance du pays en riz dès la campagne agricole de 2008-2009* ». <sup>2</sup>

## **1.2. Contexte spécifique du riz au Mali**

La mise en œuvre du plan d'opération riz 2008/2009 s'était appuyée sur les stratégies prônées dans la Déclaration de Politique de Monsieur Le Premier ministre, à savoir :

- Accroître la productivité des différents systèmes de production par une intensification agricole basée sur :
  - la disponibilité de l'eau
  - l'approvisionnement correct en engrais et en semences
  - l'équipement des petits producteurs
  - la mécanisation de l'agriculture
- Valoriser les filières agricoles en y apportant de la valeur ajoutée par la mise en œuvre des unités de transformation adaptées et performantes.

Dans la perspective d'atteindre les objectifs, l'accent devrait être mis sur les systèmes à haut potentiel de production. Ainsi, étaient concernés essentiellement :

- Les périmètres irrigués en maîtrise totale de l'eau,
- Le développement de la culture du NERICA (isohyète 800 mm),
- Les autres systèmes de production, que sont, la submersion contrôlée, les bas-fonds et la submersion libre en complément.

---

<sup>2</sup> Document de référence "Initiative Riz", 2008

Sur le plan de la pertinence des actions engagées, il faut signaler que le riz est l'aliment de base de plus de la moitié de la population mondiale. Il emploie près d'un milliard de personnes dans les zones rurales des pays en développement.

L'essentiel de la production mondiale du riz, soit plus de 90%, provient d'Asie. Elle tourne aujourd'hui autour de 700 millions de tonnes par an, dont seulement 6% sont échangés sur le marché mondial<sup>3</sup>.

L'instabilité des cours mondiaux des produits de premières nécessités et la hausse tendancielle des prix et des dynamiques de productions diverses constituent un risque majeur pour les pays les plus vulnérables sur le plan de la sécurité alimentaire, notamment pour l'Afrique de l'Ouest, qui est devenue de plus en plus dépendante des importations de riz pour couvrir ses besoins en riz. En effet, elle importe chaque année 10 millions de tonnes.

L'économie Malienne repose essentiellement sur le secteur agricole. Celui-ci occupe près de 75% de la population active, contribue pour environ 40% à la formation du Produit Intérieur Brut (PIB) et fournit 30% des recettes d'exportation. Cette agriculture, malgré son importance et son potentiel est confrontée aux aléas climatiques et hydrologiques en dépit des efforts consentis dans le domaine des aménagements hydro - agricoles dont le rythme de réalisation est passé de 5.500 ha à 9.000 ha/an au cours des dix dernières années.

Le riz contribue à lui seul pour environ 5 % du PIB du Mali<sup>4</sup>. Sa part dans la valeur ajoutée nationale augmente avec l'intensification des flux commerciaux vers les zones urbaines. Par rapport aux filières viande et coton, dont le développement dépend des exportations, la filière riz a l'avantage de disposer d'un marché national en pleine expansion. Malgré l'augmentation croissante de la production, le Mali est obligé de faire recours à des importations pour couvrir ses besoins en riz. Au total 45% du riz commercialisé sur le marché national provient de l'importation (Rapport annuel CPS, 2008). En 2007 les importations en riz marchand se chiffraient à 148.243 tonnes et provenaient d'Asie (Inde, Thaïlande, Vietnam, Pakistan et Chine). En 2012, le volume des importations s'élevait à 125.282 tonnes soit 8% des disponibilités nationales (FAOSTAT) avec une valeur de 22,257 milliards de FCFA environ.

La montée des consommations de riz s'est faite de manière spectaculaire. Selon les dernières enquêtes budget/consommation réalisées en 2006, la consommation par tête d'habitant au Mali se situe autour de 57 kg/habitant/an<sup>5</sup>. *« Le riz devient ainsi la première céréale consommée en zone urbaine. Plus de la moitié de la consommation de Bamako est assurée par les importations. Par ailleurs il a été noté que les populations rurales se nourrissent de plus en plus du riz importé (30% des consommations en 2007 contre moins de 10% dans les années 1990) ».*

---

<sup>3</sup> Rapport « le riz, un produit stratégique mondial », 2010

<sup>4</sup> Données CPS

<sup>5</sup> Données nécessitant un ajustement compte tenu de l'évolution actuelle de la situation de consommation du riz dans les zones rurales et péri-urbain.

Le tableau ci-dessous donne des indications sur l'évolution de la production du riz de 2009 à 2014 :

<b>Années</b>	<b>Culture (Riz)</b>
2009/2010	1 950 805
2010/2011	2 305 612
2011/2012	1 741 472
2012/2013	1 914 867
2013/2014	2 211 920
<b>Moyenne de 2009/2010 à 2013/2014</b>	<b>2 024 935</b>
<b>2014/2015<sup>6</sup></b>	<b>2 251 031</b>
Variation par rapport à la moyenne de 09/10 à 13/14 (%)	<b>11,17</b>
Variation par rapport à la campagne 13/14 (%)	<b>1,77</b>

**Source : EAC/CPS-SDR, 2014 (adapté)**

Il faut signaler que malgré le caractère national de ces chiffres, ils restent contestés par certains acteurs selon les analyses politiques réalisées sur l'initiative « riz ». Cependant, le constat général est qu'il y a une évolution de la production du riz au Mali avec des nouveaux aménagements réalisés et certaines mesures incitatives prises.

Le marché malien du riz à l'import reste de fait un secteur stratégique et est, à ce titre, très proche des centres de décisions politiques. Il fait l'objet d'un monopole entre deux à trois gros importateurs qui couvrent chaque année les deux tiers des importations.

L'enjeu autour du riz est donc de taille et il nécessite une analyse des initiatives pour aboutir à des orientations précises pour la profession agricole et ses alliés.

## **II. IDENTIFICATION DES INITIATIVES EXISTANTES AUTOUR DU RIZ (2008-2014)**

La crise alimentaire de 2008 a été une opportunité pour engager plusieurs idées autour de différentes céréales consommées au Mali. Ainsi, un nombre important de projets, de programmes et de stratégies ont été mis en place concernant la sécurité alimentaire et une part importante a été accordée à la riziculture. Ainsi, en plus de certaines initiatives relatives aux exonérations controversées d'environ 23 milliards de FCFA accordées à trois (3) commerçants pour la facilité d'importation du riz en 2008-2009 (rapport autonome initiative riz, 2012), l'État a initié entre autres :

- Une (1) initiative riz érigée en programme riz avec des plans d'opérations;
- Un (1) plan d'investissement prioritaire avec une grande composante "riz";
- Un (1) projet en deux (2) phases et,
- Une (1) stratégie nationale de développement rizicole

Ces différentes « initiatives » (stratégie, programmes et projets) à hauteur de plus de 382 milliards de FCFA s'ajoutent à un (1) projet régional incluant d'autres pays de l'Afrique de l'Ouest (Projet d'Amélioration de la Production de Riz en Afrique de l'Ouest en Réponse à la

---

<sup>6</sup> Préviation

Flambée des Prix des Denrées Alimentaires –APRAO-, Avril 2011 - Déc. 2012). Ce projet est soutenu par la FAO et d'autres acteurs partenaires techniques et financiers du Mali. Ce dernier projet ne fera pas l'objet d'analyse dans ce rapport compte tenu de son initiateur qui n'est pas l'État mais une coopération multilatérale même si les autorités sont les garantes de la composante « Mali ».

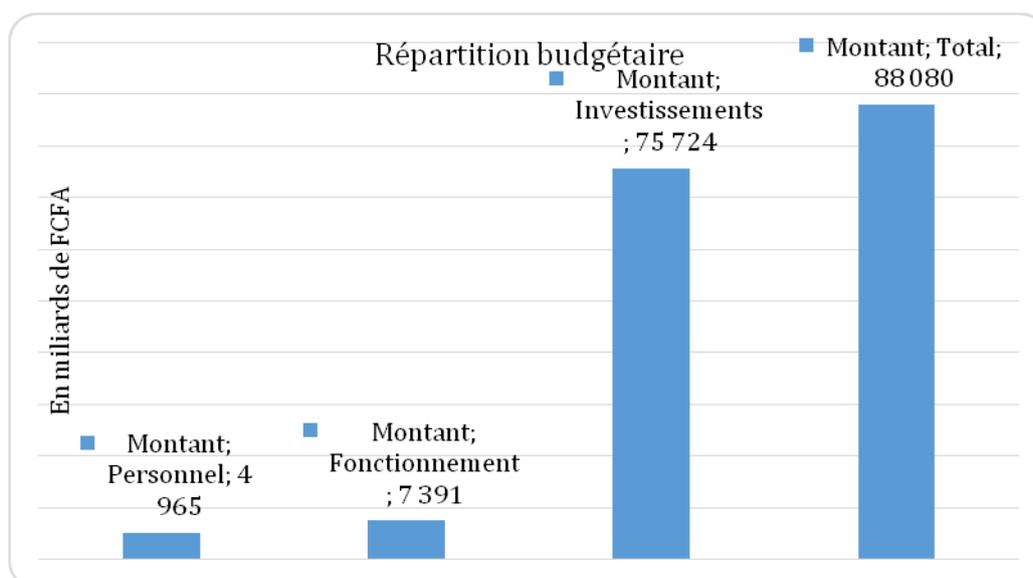
Pour les initiatives étatiques, il s'agit entre autres de:

### 2.1. La stratégie de développement de la riziculture (SNDR)

La stratégie de développement de la riziculture (SNDR) initiée dans le cadre de la Coalition africaine de développement de la riziculture (CARD) s'inspire de la Loi d'Orientation Agricole et vise à assurer l'amélioration de la productivité et de la compétitivité de la riziculture à travers : (i) la réalisation d'aménagements hydro-agricoles ; (ii) l'accès aux intrants agricoles (semences, engrais, herbicides, insecticides) ; (iii) l'accès au foncier rural ; (iv) la mécanisation de la production agricole ; (v) le renforcement de la capacité de la recherche et de l'encadrement ainsi que le transfert des innovations technologiques et (vi) l'amélioration de la qualité des produits par la modernisation des opérations post-récoltes et l'organisation de la commercialisation. Cette stratégie se veut globalisante en prenant en compte une diversité d'aspects relatifs à la production et commercialisation rizicole.

Une analyse interne de la stratégie indique que les axes prioritaires sont en cohérence avec les préoccupations exprimées par la communauté des producteurs et des consommateurs de riz au Mali. Les objectifs spécifiques sont en cohérence avec les orientations prises et les différentes rubriques budgétaires mises en place peuvent contribuer à résoudre les problèmes majeurs que rencontrent la production, la transformation, la valorisation et la mise à marché du riz produit au Mali. Cette tendance donne un caractère de légitimité technique et d'orientation à la stratégie nationale de développement rizicole.

Sur le plan de la répartition budgétaire, elle se présente comme suit:



Le fond national de développement qui est une composante essentielle de la stratégie est essentiellement axé sur la fourniture des intrants chimiques, l'approvisionnement en matériels agricoles et le financement de l'appui conseil. Une distinction est faite entre les

«La présente étude a été réalisée avec l'aide de l'Union européenne. Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité du consultant et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne.»

frais du personnel correspondant aux charges salariales et aux fonds destinés aux consultations et les charges de fonctionnement prenant en charge les charges récurrentes de fonctionnement du projet et des équipements roulants.

On constate avec ce tableau un ensemble d'actions d'investissement devant être entreprises pour aider à atteindre les objectifs visés. Cette partie « investissements » inclue aussi bien les équipements que l'approvisionnement en intrants chimiques surtout. C'est cette situation qui a amené certains interlocuteurs lors des entretiens de parler de projets « d'intrants ». Ce n'est pas forcément la priorité dans plusieurs zones de production et le débat mérite d'être ouvert à ce niveau. Une des grandes critiques adressées à la filière riz est sa très grande demande en matière d'eau mais aussi et surtout en intrants chimiques de plus en plus. Cette filière attire en Afrique de l'Ouest en général et au Mali en particulier une partie importante du financement de l'Agriculture en concurrence avec le coton.

## ***2.2. Plan National d'Investissement Prioritaire du Secteur Agricole (PNIP-SA)***

Le Pacte ECOWAP/PDDAA du Mali pour soutenir la mise en œuvre de la loi d'orientation agricole (LOA) a également consacré le Programme National d'Investissement du Secteur Agricole (PNISA) comme cadre unique et de référence de planification du secteur agricole.

Le PNISA est le Programme National au Mali (fonds nationaux ou extérieurs) pour le secteur Agricole au sens large, prenant en compte les besoins (fonctionnement et investissement), les acquis, les différences à rechercher pour l'investissement et le fonctionnement du secteur pour un horizon de 10 ans glissants. Il fédère l'ensemble des projets et programmes en cours et en perspective dans le secteur Agricole.

La formulation de la PDA et du PNISA comme cadre de référence intègre le processus PDDAA ainsi que les principes et objectifs de ses quatre piliers, à savoir :

Pilier 1 : accroître de façon durable les superficies cultivées et desservies par des systèmes fiables de maîtrise de l'eau ;

- Pilier 2 : améliorer les infrastructures rurales et les capacités commerciales pour faciliter l'accès aux marchés ;
- Pilier 3 : augmenter les approvisionnements alimentaires, réduire la faim, améliorer les réponses en cas d'urgence alimentaire ;
- Pilier 4 : améliorer la recherche agricole, la diffusion et l'adoption des technologies.

Dans le cadre des engagements pour l'atteinte des objectifs du Millénaire pour le Développement(OMD), notamment l'OMD 1, le Plan National d'Investissement Prioritaire du Secteur Agricole (PNIP-SA) a retenu une programmation quinquennale (2011- 2015) du développement de cinq principales filières dont le riz (voir ci-dessous le tableau synoptique). Conformément au Pacte du Mali, le PNIP-SA est une étape de la construction et de la mise en œuvre du PNISA.

## ***2.3. Projet: Renforcement de la Sécurité Alimentaire par le Développement des Cultures Irriguées (Presa/dci)***

Les principaux objectifs de développement du Mali sont déclinés dans le Cadre Stratégique de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (CSCR) dont la phase actuelle couvre la

---

«La présente étude a été réalisée avec l'aide de l'Union européenne. Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité du consultant et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne.»

période 2012- 2017. L'objectif global du CSCR 2012-2017 est d'accélérer la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), « *à travers un développement inclusif basé sur la réduction de la pauvreté et des inégalités* ».

Le projet est conforme à l'axe 1 du CSCR qui vise la promotion d'une croissance accélérée, durable, favorable aux pauvres et créatrice d'emplois et d'activités génératrices de revenus. Il est aussi un des outils de mise en œuvre du Plan pour la relance durable du Mali 2013-2014 (PRED), adopté par les partenaires du Mali lors de la conférence des donateurs de mai 2013.

Le projet est en cohérence avec les principaux documents de politique qui régissent le secteur agricole au Mali, à savoir: (i) la loi d'orientation agricole, (ii) la Politique de Développement Agricole (PDA), (iii) le Programme d'Investissement du Secteur agricole (PNIA-SA), (iv) le Programme national de sécurité alimentaire (PNSA), et (v) la Stratégie nationale pour le développement de l'irrigation (SNDI). « *Le PRESA-DCI contribuera aux objectifs de la Politique nationale de nutrition, de la Politique nationale genre et de la Politique nationale sur les changements climatiques* ». <sup>7</sup>

Le projet s'inscrit dans le cadre de la « Stratégie d'appui à la transition 2013- 2014 » qui est le cadre formel d'intervention de la Banque Mondiale au Mali adopté en mai 2013. Cette stratégie, s'appuie sur les deux piliers suivants : (i) l'atténuation de l'impact de la crise et le renforcement de la résilience des populations ; et (ii) la consolidation de la stabilité de l'État de droit et des bases de la reprise économique. Le PRESA-DCI, en mettant l'accent sur l'irrigation avec maîtrise totale de l'eau et le développement des chaînes de valeur des filières porteuses, permettra une mise en valeur économiquement rentable et durable des périmètres aménagés. Le PRESA/DCI s'aligne sur la Stratégie de la Banque Mondiale pour le secteur agricole (SSAg 2010-2014), ainsi que sur sa Stratégie décennale (2013-2022), qui vise une croissance économique forte, inclusive et verte.

#### **2.4. Initiative Riz**

L'initiative riz (vers la construction de la souveraineté alimentaire au Mali)

Pour démarrer ce programme de production végétale et surtout pour apporter une réponse à la fois conjoncturelle et structurelle à la crise céréalière généralisée de 2007/2008, le Gouvernement a décidé de mettre en place un plan d'opération dénommé « Initiative Riz ».

L'objectif de production de l'initiative riz, pendant la campagne 2008-2009, était de produire 1.618.323 tonnes de paddy. L'approche stratégique de l'initiative riz a porté sur l'accès des producteurs aux intrants (semences et engrais) dont une partie est subventionnée et d'appui à l'équipement, au développement de la mécanisation et au renforcement des capacités du conseil agricole.

Pour atteindre les objectifs visés, il a été envisagé selon le document de l'initiative, une « *mutation des systèmes de production agricole grâce à : (i) la maîtrise de l'eau à travers l'aménagement hydro agricole de 103.356 ha dont 61.910 ha en maîtrise totale, sans lesquels la riziculture irriguée ne pourrait se développer, (ii) la promotion de techniques modernes de*

---

<sup>7</sup>Selon le document de projet

*production pour une agriculture plus intensive en agissant sur les engrais et les semences et en vulgarisant des techniques améliorées de production, (iii) la généralisation de l'utilisation d'équipements agricoles performants (équipement de toutes les exploitations agricoles en matériel de culture attelée et doublement des matériels de petite et grande motorisation) ».*

L'initiative riz a été une réponse gouvernementale ambitieuse face à la crise alimentaire et par la suite une opportunité pour dynamiser la production céréalière en commençant par le riz.

Cette initiative a dépassé la logique habituelle qui prévalait au Mali (où la sécurité alimentaire passe avant tout par le riz et l'Office du Niger) pour s'intéresser également à d'autres productions et en particulier au riz NERICA comme riz pluvial. Sur la base des premiers résultats obtenus, le Gouvernement a poursuivi et élargi l'Initiative à d'autres productions céréalières, notamment le maïs.

Pour conclure ce chapitre, on peut noter que malgré cette pluralité de programmes, stratégies, de politiques et de projets mis en œuvre par le gouvernement du Mali en synergie d'action avec les partenaires, des contraintes majeures existent encore limitant les capacités de production rizicole selon différentes analyses réalisées. Il s'agit notamment:

- Le faible niveau d'utilisation de variétés et de pratiques culturales améliorées et performantes mais respectueuse de la durabilité;
- L'insistance d'encadrement des producteurs avec le retrait des assistances techniques de proximité même si « l'initiative riz » a tenté de palier en partie à cette contrainte. La contrainte persiste et complique l'amélioration de la production;
- Des difficultés d'accès aux équipements, aux infrastructures de stockage et au crédit ;
- Des difficultés d'accès aux semences de qualité et aux différents types d'engrais (biologiques et minéraux) ;
- Des circuits de distribution et de commercialisation peu performants ;
- Des difficultés d'accès aux résultats de recherche par les exploitants agricoles ;
- Du manque d'études d'impacts pour évaluer les différentes initiatives de l'État en faveur du développement de la riziculture.

Ces contraintes déjà relevées depuis plusieurs années et qui persistent n'ont jamais connu de réponses coordonnées de la part des décideurs politiques. Des projets ont été lancés avec une forte médiatisation mais les résultats obtenus restent en deçà des potentialités dont dispose le pays. Cet état de fait est souligné par la plupart des interlocuteurs « avertis » que l'équipe a rencontré au cours de cette mission. Nous y reviendrons dans la partie analytique du rapport.

### III. ANALYSE DES INITIATIVES EXISTANTES AUTOUR DU RIZ (2008-2014)

Le tableau ci-dessous donne un aperçu global des différents documents ayant fait l'objet d'analyse au cours de cette mission:

#### Liste des documents de 2008 à 2014

<b>Initiatives</b>	<b>Observations</b>
Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture (SNDR)	Pris en compte
Plan National d'Investissement Prioritaire dans le Secteur Agricole au Mali 2011-2015	Pris en compte
Projet de renforcement de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Mali : Première Partie	Pris en compte
Projet de renforcement de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Mali: Deuxième Partie	Pris en compte
Projet: Renforcement de la Sécurité Alimentaire par le Développement des Cultures irriguées (PRESA/DCI) 2013-2014.	Pris en compte
Initiative Riz au Mali (Plan d'Opération Riz 2008/2009) l'initiative riz a eu deux phases : une phase conjoncturelle 2008-2009 et une phase structurelle qui est celle actuelle.	Pris en compte

Source : Équipe en charge de l'étude à partir des données disponibles

Ce tableau montre toute la diversité des projets et programmes ayant été initiés par les autorités maliennes au cours de cette période. Les projets et programmes sont largement dominants malgré l'existence d'une stratégie nationale avec une vision à moyen terme. Une telle tendance montre très souvent le caractère "court terme", quatre ans tout au plus, des actions entreprises par un État. On ne développe pas l'Agriculture avec des projets mais avec une vision à long terme. Les projets ne sont que des outils qui doivent s'inspirer de la vision globale.

#### Présentation synoptique des initiatives

Les tableaux qui suivent donnent la situation synoptique des différentes initiatives répertoriées:

### 3.1. Stratégie nationale de développement de la riziculture (s ndr)

Critère d'identification	Stratégie
	<b>Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture</b>
<b>Objectif Général</b>	Faire du Mali une puissance agricole capable de se hisser au rang des pays émergents exportant des produits agro-alimentaires, transformés et labellisés.
<b>Objectifs Spécifiques</b>	L'objectif de la stratégie de développement rizicole est d'intensifier les systèmes à haut potentiel de production. L'accent sera mis sur : <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'aménagement de nouveaux périmètres avec maîtrise d'eau ;</li> <li>• le développement de la riziculture pluviale avec des variétés à haut rendement telles que le NERICA 4 ;</li> <li>• l'intensification des autres systèmes de production notamment, la submersion contrôlée, les bas-fonds et la submersion libre.</li> </ul>
<b>Résultats attendus</b>	Phase I (2009) : atteindre la production de 2 millions de tonnes de paddy par une extension des superficies en NERICA et la mise en exploitation des nouveaux aménagements avec maîtrise totale d'eau (périmètres de Sofara et autres PPIV). La production attendue est de 2 003 040 tonnes de paddy sur une superficie totale de 629584 ha.  Phase II (2013) : Elle prévoyait l'aménagement de 10 000 ha par an avec maîtrise totale d'eau et une progression de la riziculture pluviale. La production attendue est de 2 705 373 tonnes. Cette progression devrait permettre au Mali de commercialiser une partie de sa production (environ 786 412 tonnes qui pouvaient être mises sur le marché sous régional.  Phase III (2018) La production attendue est de 3 969 564 tonnes de paddy qui proviendront de 245 420 ha de riziculture pluviale, 220 673 ha de maîtrise totale d'eau et de 621 161 ha de submersion libre dans le delta. L'objectif à ce niveau est de faire du Mali un pays exportateur de céréales avec environ 1,5 million de tonnes de riz marchand
<b>Budget Global</b>	Le financement du plan d'action d'ici 2018 est estimé à 805,700 milliards dont 176,138 milliards de l'apport de l'État

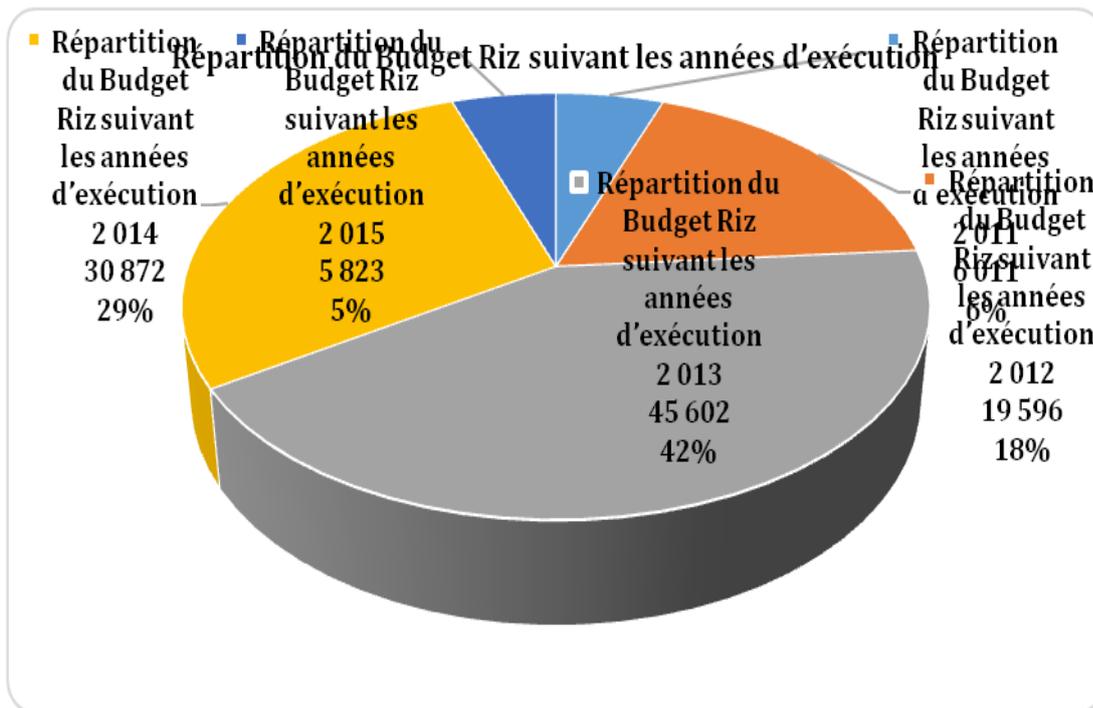
SOURCE : EQUIPE EN CHARGE DE L'ETUDE PARTIR DES DONNEES DISPONIBLE DANS LE DOCUMENT DE STRATEGIE

### 3.2. Plan national d'investissement prioritaire dans le secteur agricole au Mali 2011-2015

Critères d'identification	Plan prioritaire/Stratégie d'investissement agricole
	<b>Plan National d'investissement Prioritaire dans le secteur agricole au Mali 2011-2015</b>
<b>Objectif Général</b>	Le PNIP-SA vise à assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations. Il contribue ainsi à l'atteinte de la souveraineté alimentaire du pays en vue d'assurer le bien-être des populations conformément aux prescriptions de la LOA du Mali et des orientations de la politique agricole de la CEDEAO.
<b>Objectifs Spécifiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'accroissement de la production céréalière (maïs, mil/sorgho, riz) par l'intensification et la modernisation des systèmes de production et de commercialisation ;</li> <li>- L'accroissement des productions animales (viande/lait/poisson) par l'aménagement des ressources et l'intensification des systèmes de production pastorales et aquacoles.</li> <li>- L'amélioration des revenus des producteurs par une meilleure valorisation économique des surplus de production ;</li> </ul>
<b>Résultats attendus</b>	<b>Les résultats attendus en termes de productions additionnelles des différentes filières sont à l'horizon 2015 pour :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le riz : 168.262 tonnes de Paddy</li> </ul>
<b>Budget riz</b>	Le coût du PNIP-SA Le coût total des programmes du plan s'élève à 358,845 milliards dont 107,9 milliards de FCFA pour le riz et les activités transversales pour un montant de 21 milliards de FCFA.

Source : Constitué à partir des données disponibles par l'équipe en charge de l'étude

Le graphique qui suit indique de façon visuelle le niveau des investissements par an:



Ce tableau indique que l'année 2013 a été celle qui a connu le plus d'investissement dans ce programme prioritaire national (du moins sur la répartition budgétaire). Cependant, aucun des interlocuteurs rencontrés n'est en mesure de confirmer le montant exact investi au cours de cette année. La seule convergence de vue qui existe est que les investissements réalisés ne sont pas à la hauteur du volume financier prévu pour la même année. S'il est difficile de confirmer cette tendance avec la faiblesse des données disponibles, force est de reconnaître que le dispositif de suivi et d'évaluation des différents projets doit être amélioré.

### 3.3. *Projet de renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Mali*

<b>Critère d'identification</b>	<b>Projet</b>
	<b>Projet de renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Mali</b>
<b>Objectifs</b>	Favoriser le développement de l'agriculture, assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et lutter contre la pauvreté dans le pays. Le Programme national d'investissement prioritaire du secteur agricole (PNIP-SA) constitue la première déclinaison opérationnelle du PNISA
<b>Composantes Globales</b>	<b>Composantes prévues pour atteindre les objectifs :</b> Sur le plan institutionnel, de nombreux défis restent encore à relever, au titre desquels on peut retenir : <b>(i)</b> la poursuite de l'opérationnalisation de la Loi d'orientation agricole ; <b>(ii)</b> la coordination efficiente des investissements et l'amélioration de la gestion des dépenses publiques dans le secteur rural ; <b>(iii)</b> le renforcement des capacités et des compétences des agents et des professionnels du secteur ; et <b>(iv)</b> l'amélioration du cadre institutionnel et des mécanismes d'incitation du secteur privé.
<b>Budget Global</b>	Le coût du PNIP-SA est évalué à 712 millions 1 US\$, soit environ 358,8 milliards de francs CFA, pour 5 ans (2012-2017). Cela représente un investissement d'un montant de 142,4 millions US\$ à consacrer annuellement au secteur du développement rural, soit environ 71,72 milliards de francs CFA. Le budget du PNIP-SA est présenté ci-dessous par composantes et par programmes/filières du PNIP-SA.

Source : Équipe en charge de l'étude

### 3.4. *Projet de renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Mali*

<b>Critère d'identification</b>	<b>Projet</b>
	<b>PROGRAMME MONDIAL POUR L'AGRICULTURE ET LA SECURITE ALIMENTAIRE (GAFSP): Projet de « Renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Mali »</b>
<b>Objectif Général</b>	Contribuer à la réduction de la pauvreté par le renforcement de la sécurité alimentaire dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso et Ségou
<b>Objectifs Spécifiques</b>	Accroître et sécuriser durablement la production rizicole et horticole dans les zones du projet.
<b>Composantes Globales</b>	Composante A : Développement des infrastructures de production et commercialisation Composante B : Accroissement de la productivité et amélioration de la compétitivité Composante C : Renforcement des capacités et mesures d'accompagnement Composante D : Coordination et Gestion du Projet
<b>Budget Global</b>	Le montant total proposé au financement du fonds GAFSP se chiffre à 49,610 millions de US\$, soit 73,6 % des coûts du projet. Le financement du fonds GAFSP représente environ 6,9% des coûts du PNIP-SA estimé à 712 millions US\$, dont 249 millions US\$ planifiés sur le budget national et 463 millions US\$ attendus d'aide publique. Ce financement partiel du PNIP- SA

Source : Équipe en charge de l'étude



### 3.5. *Projet : renforcement de la sécurité alimentaire par le développement des cultures irriguées (presa/dci) 2013-2014*

Critère d'identification	PROJET
	<b>FONDS AFRICAIN DE DEVELOPPEMENT</b> <b>PROJET : RENFORCEMENT DE LA SECURITE ALIMENTAIRE PAR LE DEVELOPPEMENT DES CULTURES IRRIGUEES (PRESA/DCI)</b>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le projet permettra de réhabiliter 4.926 ha de périmètres irrigués dans les régions de Koulikoro, Sikasso et Ségou.</li> <li>- Dans les trois régions ciblées, le projet améliorera la sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi que les revenus des populations.</li> <li>- Le projet bénéficiera directement à environ 5.700 exploitations pour une population totale d'environ 85.695 agriculteurs.</li> <li>- Le projet assurera une intensification et une diversification des productions agricoles, créera des emplois notamment pour les jeunes des localités concernées et développera l'ensemble des chaînes de valeurs des filières porteuses.</li> </ul>
<b>Objectifs Spécifiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Consolider les acquis de ces opérations et d'accroître la production et la productivité agricole au niveau de nouveaux sites.</li> <li>- Garantir la durabilité des infrastructures développées, le projet s'attachera à capitaliser les bonnes pratiques en matière de gestion des périmètres irrigués (PI), de maîtrise de l'eau d'irrigation et d'organisation des usagers.</li> <li>- Le développement des chaînes de valeur en partenariat avec des prestataires publics et privés spécialisés, permettra d'assurer aux bénéficiaires une meilleure rentabilisation des produits agricoles.</li> <li>- Permettre à des jeunes et des femmes regroupés au sein des groupements d'intérêt économique, de développer des capacités techniques et entrepreneuriales en machinisme agricole et dans la transformation et la conservation des produits.</li> <li>- Contribuer aussi au renforcement des capacités d'intervention du personnel des trois offices concernés.</li> </ul>
<b>Composantes Globales</b>	<p><b>Composante A:</b>Développement des infrastructures de production Réhabilitation des infrastructures hydro-agricoles sur 4.926 ha avec maîtrise totale de l'eau d'irrigation.</p> <p><b>Composante B:</b>Développement des chaînes de valeur S/C1: Renforcement des capacités dans les programmes en fertilisation, mécanisation, appui-conseil, sécurisation foncière, résilience climatique, production et productivité, appui aux femmes et jeunes, appui aux chaînes de valeur et aux Offices. S/C2 : Promotion des innovations techniques dans les programmes de fertilisation, de mécanisation, de sécurisation foncière, de la production et productivité, de l'appui aux femmes et aux jeunes, et de l'appui aux chaînes de valeur. S/C3 : Appui aux initiatives locales et à la gouvernance dans les programmes de mécanisation, de sécurisation foncière, de résilience climatique et environnement, de l'alphabétisation, de l'appui aux femmes et jeunes, de la commercialisation et</p>

«La présente étude a été réalisée avec l'aide de l'Union européenne. Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité du consultant et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne.»

<b>Critère d'identification</b>	<b>PROJET</b>
	des infrastructures sociales <b>Composante C</b> : Gestion du Projet Activités de coordination, d'acquisition, de gestion, d'audit, de suivi-évaluation, de communication Activités d'établissement et de mise en œuvre avec les cellules locales des trois offices des plans de travaux trimestriels Formation du personnel, promotion et suivi du genre, et analyse et archivage des données.
<b>Budget Global par composante du projet</b>	Le projet, a un coût de 39,301 MUC financé par le FAD à hauteur de 36,00 MUC sous forme d'un prêt (33,856 MUC) et d'un don (2,144 MUC), et par le Gouvernement et les bénéficiaires pour 3,301 MUC.

Source : Équipe en charge de l'étude à partir des données disponible sur le projet



### **3.6. Plan d'opération initiative riz 2008/2009**

Les orientations de l'initiative riz s'appuient sur le potentiel existant en terre, en eau et en ressource humaine. La réalisation de cette volonté politique devient un enjeu de premier plan au regard du contexte international qui rend compétitif nos produits agricoles jadis fortement concurrencés par les importations de denrées alimentaires subventionnées. Ainsi, dans la perspective d'apporter une réponse structurelle à la crise céréalière généralisée et de mettre nos populations à l'abri des soubresauts des marchés internationaux, le gouvernement du Mali a décidé de mobiliser tous les atouts dont le pays dispose et les mettre en synergie dans une démarche volontariste à travers la mise en œuvre d'un plan d'opération permettant de réaliser l'auto-suffisance du pays en riz dès la campagne de première mise en œuvre.

Critère d'identification	Projet/Initiative gouvernementale
<b>Objectifs</b>	<p data-bbox="568 290 763 316"><b>INITIATIVE RIZ</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="667 328 2060 419">- La production attendue du riz pour la campagne 2008/2009 était de 1 618 323 tonnes, soit une hausse de 50% par rapport à la campagne 2007/2008. Cette situation devrait permettre de dégager une production de riz marchand de l'ordre de 1 million de tonnes.</li> <li data-bbox="667 424 2060 483">- L'objectif de production de dix millions de tonnes de céréales en 2012 permettrait de satisfaire la consommation intérieure et de faire du Mali un exportateur net de céréales dont le riz.</li> </ul> <p data-bbox="568 517 2060 576">L'opérationnalisation du plan d'opération riz 2008 / 2009 s'appuie sur les stratégies prônées dans la Déclaration de Politique de Monsieur Le Premier ministre, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="622 580 1872 606">• Accroître la productivité des différents systèmes de production par une intensification agricole basée sur : <ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="622 611 931 636">- la disponibilité de l'eau</li> <li data-bbox="622 641 1294 667">- l'approvisionnement correct en engrais et en semences</li> <li data-bbox="622 671 1081 697">- l'équipement des petits producteurs</li> <li data-bbox="622 702 999 727">- mécanisation de l'agriculture</li> <li data-bbox="622 732 2060 791">- Valoriser les filières agricoles en y apportant de la valeur ajoutée par la mise en œuvre des unités de transformation adaptées et performantes.</li> </ul> </li> </ul>
<b>Budget Global</b>	Le coût global de l'opération a été estimé à 45,54 milliards de FCFA pour une subvention globale demandée à l'État de <b>8,7 milliards.</b>

Source : Données reconstituées par l'équipe en charge de l'étude

A partir de des différentes initiatives, le tableau suivant donne une indication des budgets globaux utilisés pour mettre en œuvre des différentes stratégies et projets/programmes. Il faut signaler que ces budgets sont indicatifs car dans certains cas, le montant total n'a pas pu être mobilisé. Les échanges avec les experts de la Cellule de Planification et des Statistiques (CPS) du Ministère de développement rural (MDR) ont permis de faire ressortir le taux de « + de 60%) des budgets mobilisés. Pour ce qui concerne les décaissements, nous sommes à plus de 50% au moins car il y a eu beaucoup d'investissements ces dernières années »<sup>8</sup>. Ce chiffre même s'il n'est pas loin des statistiques nationales relatives à la revue des programmes et projets nationaux est optimiste. Par exemple, en 2013, le montant total des financements acquis au titre des projets et des programmes était de 818,449 milliards FCFA et le décaissement total au 31 décembre de la même année était de 382,261 milliards FCFA correspondant à 46,70% des financements acquis.

De façon globale, les chiffres relatifs aux différents budgets des initiatives (stratégies, projets/programmes) se présentent comme suit:

---

<sup>8</sup> Entretien avec un expert de la CPS, 2015

### 3.7. GRILLE D'ANALYSE BUDGETAIRE RIZ DE 2008-2014

°	Initiative	Budget Total (en millier de FCFA)	Budget RIZ (en millier de FCFA)	%	Période de mise	Source de financement	Observations
1	Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture	981 838 000	981 838 000	100%	mai-09	État et PTF	Le financement du plan d'action d'ici 2018 est estimé à 805,700 milliards dont 176,138 milliards de l'apport de l'État.
2	Plan National d'investissement Prioritaire dans le Secteur Agricole au Mali	358 845 898	<b>107 904 196</b>	30,07%	2011-2013	l'État et les autres acteurs (bénéficiaires, privés, OSC, PTF)	Le PNIP-SA vise à réaliser un taux de croissance de 6% dans le secteur Agricole à l'horizon 2015. Les ressources financières recherchées concernent les gaps de financement des programmes prioritaires non couverts par l'État et les autres acteurs (bénéficiaires, privés, OSC, PTF)
3	Plan d'Opération Riz 2008/2009	45 054 000	45 054 000	100%	2008-2009	PTF et l'État Malien	Le coût global de l'opération est estimé à <b>45,54</b> milliards pour une subvention globale de l'État de <b>8,7 milliards</b> .
4	<b>Projet :</b> Renforcement de la Sécurité Alimentaire par le Développement des Cultures irriguées (PRESA/DCI)	29 387 260	27 472 150	93,48%	2013-2014	FAD et l'État Malien et les bénéficiaires	
<b>Total avec SDR</b>		<b>1 415 925 158</b>	<b>1 162 268 346</b>	<b>82,08%</b>			
<b>Total sans SDR</b>		<b>634 107 158</b>	<b>382 430 346</b>	<b>60,31%</b>			

Source : Équipe en charge de l'étude à partir des données disponibles

En excluant le montant total de la SNDR qui est une stratégie globale nationale autour du riz, le budget total alloué aux programmes et projets directs d'appui au riz pour ces dernières années est d'environ 382,430 milliards de FCFA entre 2008-2009 et 2014.



### 3.8. Grille d'Analyse des Programmes/projets/Initiatives sur le riz au Mali de 2008 à 2014

Intitulés	Domaines d'intervention	Objectif général	Effets/impacts selon les producteurs <sup>9</sup>	Effets/impacts selon les techniciens
<b>Plan National d'investissement Prioritaire dans le secteur agricole au Mali 2011-2015</b>	<p>Renforcement des capacités de la profession Agricole</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>+ Renforcement des capacités des collectivités territoriales</li> <li>+ Planification et Suivi évaluation</li> <li>+ Renforcement des capacités des structures étatiques (public et parapublic)</li> <li>+ Information, communication et documentation</li> <li>+ VIH et SIDA</li> <li>+ Genre et développement</li> <li>+ Renforcement des capacités du secteur privé et de la société civile</li> <li>+ Investissements</li> <li>+ Foncier Agricole</li> </ul>	<p>Le PNIP-SA vise à assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations. Il contribue ainsi à l'atteinte de la souveraineté alimentaire du pays en vue d'assurer le bien-être des populations conformément aux prescriptions de la LOA du Mali et des orientations de la politique agricole de la CEDEAO.</p>	<p><b>Renforcement de capacités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La mise en place des coopératives de producteurs et de faitières grâce à l'OPIB ;</li> <li>- La formation des producteurs en alphabétisation fonctionnelle ;</li> <li>- Initiation des producteurs en gestion financière et de revenus ;</li> <li>- Information sur la période d'utilisation des intrants agricoles dans les champs.</li> </ul> <p><b>Accès aux intrants :</b> La mise en place des points de vente de Toguna Industrie dans chaque village de la zone grâce aux subventions de l'État. Cette proximité des revendeurs aux côtés des producteurs a rendu l'accès facile des intrants en réduisant les coûts du transport. Cependant, une difficulté majeure persiste, l'insuffisance du pouvoir d'achat des producteurs à s'approvisionner en intrants en temps réel dans le respect du calendrier de l'utilisation des engrais dans les champs.</p> <p><b>Accès aux équipements agricoles :</b></p>	<p><b>Changements survenus dans la production :</b> Production plus élevée par rapport au passé, le rendement actuel est estimé à 5 T/ha par rapport aux époques précédentes où elle était estimée à 4 T/ha. Cette tendance qui se généralise est attribuée aux différentes initiatives prises après la crise alimentaire</p> <p><b>Niveau de connaissance des producteurs :</b> Grâce à l'approche de la gestion intégrée beaucoup de choses ont changé dans le comportement des producteurs ; Changements visibles dans la production : Le développement de certaines techniques</p>

<sup>9</sup> Les différentes informations relatives à l'évaluation des différentes initiatives ont été obtenues en échangeant avec ces différents acteurs autour de chaque initiative afin de les situer. Ensuite des informations ont été croisées à partir de certains documents d'appréciation même partiels qui existent. La mission n'a pas permis de mieux approfondir ces appréciations compte tenu de l'exigence de faire une revue documentaire et non un travail de terrain. L'équipe a pris l'initiative d'aller échanger avec les agents et les producteurs de la zone de production de l'OPIB.

Intitulés	Domaines d'intervention	Objectif général	Effets/impacts selon les producteurs <sup>9</sup>	Effets/impacts selon les techniciens
	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Mécanisme de financement du secteur</li> <li>✚ Aménagement des ressources naturelles et préservation de la biodiversité</li> <li>✚ Aménagements et infrastructures Agricoles</li> <li>✚ Équipements Agricoles</li> <li><b>Production et compétitivité</b></li> <li>✚ Accès aux intrants et équipements</li> <li>✚ Développement des marches</li> <li><b>Promotion de la transformation - conservation des produits</b></li> <li>✚ Normes et labels</li> <li><b>Recherche et Formation</b></li> <li>✚ Recherche</li> <li>✚ Formation</li> <li><b>Sécurité alimentaire</b></li> <li>✚ Augmentation du stock de sécurité</li> <li>✚ Éducation nutritionnelle</li> </ul>		<p>La plupart des producteurs de la zone accèdent aux équipements agricoles par location. Certains producteurs ont bénéficié de crédit auprès des banques pour s'acheter des équipements. En plus, certaines coopératives ont eu des prêts avec des banques pour payer des équipements (motoculteurs, batteuses, décortiqueuses...).</p> <p><b>Transformation :</b> L'OPIB a construit des unités de transformation du riz et des légumineuses dans tous les villages de la commune, mais ces unités ne sont pas pour le moment opérationnelles. Les femmes formatrices ont eu des formations en techniques de séchage et de transformation.</p>	<p>(repiquage à la ligne avec épandage engrais organique, préparation de la fumure organique à partir des fosses ce qui est un changement visible aujourd'hui dans la zone).</p> <p>Infrastructures agricoles : Pas de changement visible par rapport à l'intensification des infrastructures agricoles qui pour le moment n'ont pas produit des effets. En plus, il était prévu de faire l'aménagement de 3000 hectares et l'OPIB n'a pu aménager que 2600 hectares qui sont insuffisants pour satisfaire à la demande des producteurs. Accès aux intrants : Un léger changement grâce aux subventions accordées par l'État aux producteurs.</p> <p><b>Appui/conseil :</b> Tous les producteurs bénéficient de l'appui conseil et l'accompagnement à travers les agents d'encadrement technique</p>

«La présente étude a été réalisée avec l'aide de l'Union européenne. Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité du consultant et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne.»

Intitulés	Domaines d'intervention	Objectif général	Effets/impacts selon les producteurs <sup>9</sup>	Effets/impacts selon les techniciens
<p><b>Projet:PROJET DE RENFORCEMENT DE LA SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE AU MALI</b>  <b>Requête du Mali pour un financement supplémentaire de son Programme national d'investissement agricole MAI 2013</b>  <b>PREMIÈRE PARTIE : RÉSUMÉ DE LA STRATÉGIE GLOBALE POUR L'AGRICULTURE ET LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET PLAN D'INVESTISSEMENT CORRESPONDANT</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>+Renforcement de capacités ;</li> <li>+Investissement ;</li> <li>+Production et compétitivité ;</li> <li>+Recherche-formation ;</li> <li>+Modernisation des exploitations.</li> </ul>	<p>Accroissement durable de la production et de la productivité agricoles par la gestion efficiente des infrastructures hydro-agricoles et le développement des chaînes de valeur des filières porteuses.</p>	<p><b>Renforcement de capacités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation des producteurs en préparation du sol et la fertilisation avec comme conséquence dans la zone, l'augmentation des rendements à l'hectare 5T/H</li> <li>- Investissement : Il n'est pas à la hauteur, l'OPIB n'a pas atteint l'aménagement des 3000 hectares qu'il s'est assignés comme objectif pour booster la riziculture dans la zone.</li> </ul>	<p>à ce jour.</p> <p><b>Renforcement de capacités :</b> Pratiquement tous les producteurs qui sont membres des OP ont été initiés en gestion financière et de revenus. Cependant, il faut le reconnaître que malgré ces différentes formations, les producteurs de deviennent de plus en plus endettés auprès des banques et des caisses de microfinance. Ce qui est regrettable, c'est qu'il n'y a jamais eu des études pour essayer de comprendre les causes de la paupérisation des producteurs de la zone.</p> <p><b>Dynamique organisationnelle :</b> La plupart des producteurs sont membres d'une OP. L'OPIB a joué un rôle de premier plan pour rehausser le niveau d'organisation des OP de la zone. Des unions ont été créées et qui sont membres aujourd'hui de la Plateforme Nationale</p>

«La présente étude a été réalisée avec l'aide de l'Union européenne. Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité du consultant et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne.»

Intitulés	Domaines d'intervention	Objectif général	Effets/impacts selon les producteurs <sup>9</sup>	Effets/impacts selon les techniciens
				<p>des Producteurs de riz du Riz du Mali (PNPR).  Il y a regain d'intérêt pour les OP de la zone qui sont en train de s'approprier des connaissances techniques culturelles ; c'est-à-dire que les OP, elles-mêmes se sont investies pour former des animateurs paysans grâce à l'appui/accompagnement de l'OPIB.</p> <p><b>Formation-recherche :</b>  Il y a un grand fossé entre la recherche et les producteurs de la zone. L'OPIB, joue l'interface ce qui fait que la complémentarité recherchée entre les producteurs et la recherche tarde à se concrétiser. Il doit y avoir une complémentarité, mais fort malheureusement cela ne fait pas. Ce qui fait qu'il n'y a pas de contact direct entre la recherche et les producteurs en termes de partage de</p>



«La présente étude a été réalisée avec l'aide de l'Union européenne. Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité du consultant et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne.»

Intitulés	Domaines d'intervention	Objectif général	Effets/impacts selon les producteurs <sup>9</sup>	Effets/impacts selon les techniciens
				connaissances et d'expériences.
<b>Projet : PROJET DE RENFORCEMENT DE LA SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE AU MALI : Phase II</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>+ Développement des infrastructures de production et commercialisation;</li> <li>+ Accroissement de la productivité et la compétitivité ;</li> <li>+ Renforcement de capacités et mesures d'accompagnement</li> </ul>	Objectif sectoriel : Contribuer à la réduction de la pauvreté par le renforcement de la sécurité alimentaire dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso et Ségou	<p><b>Développement des infrastructures :</b> Pas de changement visible selon les différents acteurs producteurs rencontrés.</p> <p><b>Commercialisation :</b> Organisation des producteurs en vente groupée de la production destinée à la vente, malgré que la majorité des producteurs font des ventes individuelles.</p> <p><b>Renforcement de capacités et mesures d'accompagnement :</b> L'OPIB appuie instantanément les producteurs dans la production à travers son équipe de techniciens qui sont sur le terrain. En plus les producteurs ont accès à l'information sur le calendrier agricole, les techniques culturales et aux nouvelles variétés développées par la recherche.</p>	<p><b>Commercialisation :</b> On peut parler de grands progrès dans cette chaîne, mais il faut noter que les producteurs procèdent à la commercialisation du riz, soit par vente individuelle, soit par vente groupée. La quantité du riz commercialisée ici est très insuffisante parce que les parcelles sont très petites et les productions répondent majoritairement aux besoins alimentaires des familles.</p>
<b>Programme National de Sécurité Alimentaire Phase II : 2011-2015</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>+ Ressources naturelles et eau ;</li> <li>+ Système de production ;</li> <li>+ Services socio-économique ;</li> <li>+ Nutrition et alimentation ;</li> <li>+ Gouvernance et renforcement institutionnel.</li> </ul>	L'objectif global retenu pour le PNSA Phase II est de « <i>Vaincre la faim et assurer la sécurité alimentaire au niveau national et particulièrement dans les zones les plus vulnérables et à l'échelon des ménages à l'horizon 2015 dans une perspective durable sur les plans économique et environnemental et dans le respect du genre et de la justice sociale</i> ». Cet objectif ne diffère pas fondamentalement de celui qui avait été retenu pour la première phase du PNSA. Les différents acteurs nationaux impliqués dans la revue et l'élaboration de la deuxième phase l'ont unanimement reconduit.	<p>La production est faite grâce la maîtrise totale de l'eau. Aucune difficulté n'est liée à l'eau. Ce qui est regrettable, c'est le faible niveau d'intensification du réseau.</p> <p><b>Gouvernance et renforcement institutionnel :</b> La plupart des producteurs sont membres d'une OP et ces OP sont aussi membres des unions. Toutes les unions sont membres de la Plateforme Nationale des Producteurs du riz. Les coopératives ont bénéficié de l'accompagnement de l'OPIB pour former des animateurs paysans qui jouent un rôle</p>	<p><b>Ressources naturelles et eau :</b> Aucune initiative n'a lieu ici par rapport à la gestion des ressources naturelles et l'eau.</p> <p><b>Système de production :</b> Dans la zone, il y a un projet qui intervient dans la pisciculture en association avec le riz, mais ce système est moins développé due à la</p>

«La présente étude a été réalisée avec l'aide de l'Union européenne. Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité du consultant et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne.»

Intitulés	Domaines d'intervention	Objectif général	Effets/impacts selon les producteurs <sup>9</sup>	Effets/impacts selon les techniciens
			<p>de premier plan dans l'encadrement technique des producteurs.</p> <p><b>Services socio-économiques de bases :</b> Mise en place d'unités de transformation qui permettront aux femmes de développer des activités génératrices de revenus. Création des GIE dans tous les villages de la commune. Ces GIE mènent d'autres activités souvent parallèles au riz.</p>	<p>mauvaise de ces agents qui fournissent moins d'efforts pour former les producteurs. Les quantités de poissons produits varient entre 5kg et 10Kg. Ce qui est insuffisant par rapport aux objectifs du projet.</p> <p>L'OPIB a eu à développer les cultures de contre-saison qui sont axées uniquement sur les légumineuses.</p>
<b>Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>+ Équipement agricole ;</li> <li>+ Intrants agricoles ;</li> <li>+ Aménagement ;</li> <li>+ Renforcement de capacités ;</li> <li>+ Protection de l'environnement.</li> </ul>	<p>L'objectif global est de faire du Mali une puissance agricole capable de se hisser au rang des pays émergents exportant des produits agro-alimentaires, transformés et labellisés. A ce propos, le développement agricole est le vecteur le plus sûr pour atteindre cet objectif mais aussi, pour assurer une croissance économique forte et sécurisée.</p>	<p><b>Équipement agricole :</b> Les Coopératives de producteurs ainsi que des producteurs ont bénéficié de prêts pour payer des équipements (décortiqueuses, motoculteurs, batteuses...).</p> <p><b>Renforcement de capacités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation des producteurs en compostage,</li> <li>- Formation des producteurs en techniques culturales (préparation de sol, fertilisation, calendrier agricole, techniques de récoltes et de séchage).</li> </ul> <p><b>Protection de l'environnement :</b> Aucune initiative.</p>	<p><b>Équipements agricoles :</b> Quelques producteurs ont été équipés en motoculteurs, décortiqueuses et des batteuses à travers des crédits acquis auprès de certaines banques.</p> <p>Intrants agricoles : Grâce aux subventions accordées par l'État, il y a des points de ventes de Toguna industrie au niveau de tous les villages. Dans le circuit d'approvisionnement les producteurs ne bénéficient pas de crédit. C'est une difficulté majeure pour les</p>

«La présente étude a été réalisée avec l'aide de l'Union européenne. Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité du consultant et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne.»

Intitulés	Domaines d'intervention	Objectif général	Effets/impacts selon les producteurs <sup>9</sup>	Effets/impacts selon les techniciens
				<p>producteurs qui n'ont pas les moyens de payer les intrants.</p> <p><b>Transformation :</b> Les producteurs ont été formés en techniques de séchage et de transformation du riz et de légumineuses dans la zone. L'OPIB à financer à travers ses partenaires des unités de transformation du riz et des légumineuses dans tous les villages de la commune. Ces unités ne sont pas pour le moment opérationnelles mais des dispositions sont déjà prises pour les rendre opérationnelles dans les jours à venir. Ce ne sont des incitatives pour le moment malgré les bâtiments ont été déjà construits pour les femmes transformatrices.</p> <p><b>Stockage :</b> Quelques rares magasins de stockages existent dans la commune mais ils sont insuffisants.</p>



«La présente étude a été réalisée avec l'aide de l'Union européenne. Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité du consultant et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne.»

Intitulés	Domaines d'intervention	Objectif général	Effets/impacts selon les producteurs <sup>9</sup>	Effets/impacts selon les techniciens
				<p><b>Récolte</b> : l'OPIB a formé les producteurs sur des techniques de récoltes du riz et des légumineuses.</p>
<p><b>PROJET : RENFORCEMENT DE LA SECURITE ALIMENTAIRE PAR LE DEVELOPPEMENT DES CULTURES IRRIGUEES (PRESA/DCI)</b></p>	<p><b>Composante 1</b> : Développement des infrastructures de production Réhabilitation des infrastructures hydro-agricoles sur 4.926 ha avec maîtrise totale de l'eau d'irrigation.</p> <p><b>Composante 2</b> : Développement des chaînes de valeur S/C1: Renforcement des capacités dans les programmes en fertilisation, mécanisation, appui-conseil, sécurisation foncière, résilience climatique, production et productivité, appui aux femmes et jeunes, appui aux chaînes de valeur et aux Offices. S/C2 : Promotion des innovations techniques dans les programmes de fertilisation, de mécanisation, de sécurisation foncière, de la production et productivité, de l'appui aux femmes et aux jeunes, et de l'appui aux chaînes de valeur. S/C3 : Appui aux initiatives locales et à la gouvernance dans les programmes de mécanisation, de sécurisation foncière, de résilience climatique et environnement, de l'alphabétisation, de l'appui aux femmes et jeunes, de la commercialisation et des infrastructures sociales</p> <p><b>Composante 3</b> : Gestion du Projet Activités de coordination, d'acquisition, de gestion, d'audit, de suivi-évaluation, de communication Activités d'établissement et de mise en œuvre avec les cellules locales des trois offices des plans de travaux trimestriels Formation du personnel, promotion et suivi du genre, et analyse et archivage des données.</p>	<p>Le projet permettra de réhabiliter 4.926 ha de périmètres irrigués dans les régions de Koulikoro, Sikasso et Ségou.</p> <p>Dans les trois régions ciblées, le projet améliorera la sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi que les revenus des populations.</p> <p>Le projet bénéficiera directement à environ 5.700 exploitations</p>	<p><b>Développement des infrastructures</b> : Aucune initiative à la matière. Les infrastructures sont insuffisantes, il faut impérativement l'intensification du réseau pour répondre aux besoins exprimés par les producteurs en termes de superficies.</p> <p><b>Appui/conseil</b> : Les producteurs bénéficient de cet appui/conseil grâce aux techniciens de l'OPIB et des animateurs paysans.</p>	<p><b>Développement des infrastructures</b> : Elles sont insuffisantes. Il faudra aménager les 3000 hectares prévus dans les réalisations pour satisfaire aux besoins des producteurs. Il n'y a que 2600 hectares aménagés dans la zone.</p> <p><b>Innovations techniques</b> : La recherche a développé de nouvelles variétés de riz qui sont mises à la disposition des producteurs dont les rendements sont meilleurs par rapport aux variétés anciennes.</p>

«La présente étude a été réalisée avec l'aide de l'Union européenne. Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité du consultant et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne.»

Intitulés	Domaines d'intervention	Objectif général	Effets/impacts selon les producteurs <sup>9</sup>	Effets/impacts selon les techniciens
			<p>pour une population totale d'environ 85.695 agriculteurs.</p> <p>✚ Le projet assurera une intensification et une diversification des productions agricoles, créera des emplois notamment pour les jeunes des localités concernées et développera l'ensemble des chaînes de valeurs des filières porteuses.</p> <p>✚ Les jeunes et les femmes seront les principaux bénéficiaires des emplois créés, avec la</p>	



«La présente étude a été réalisée avec l'aide de l'Union européenne. Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité du consultant et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne.»

Intitulés	Domaines d'intervention	Objectif général	Effets/impacts selon les producteurs <sup>9</sup>	Effets/impacts selon les techniciens
			création d'entreprises de prestations en machinisme agricole, en petit élevage, en pisciculture et par la promotion de la transformation des produits agricoles	



Intitulés	Domaines d'intervention	Objectif général	Effets/impacts selon les producteurs <sup>9</sup>	Effets/impacts selon les techniciens
<b>Plan d'Opération Initiative Riz 2008/2009</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Accroître la productivité des différents systèmes de production par une intensification agricole basée sur :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- la disponibilité de l'eau</li> <li>- l'approvisionnement correct en engrais et en semences</li> <li>- l'équipement des petits producteurs</li> <li>- mécanisation de l'agriculture</li> <li>- Valoriser les filières agricoles en y apportant de la valeur ajoutée par la mise en œuvre des unités de transformation adaptées et performantes.</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ La production attendue du riz pour la campagne 2008/2009 est de 1 618 323 tonnes, soit une hausse de 50% par rapport à la campagne 2007/2008. Cette situation permet de dégager une production de riz marchand de l'ordre de 1 million de tonnes.</li> <li>✚ L'objectif de production de dix millions de tonnes de céréales en 2012 permettra de satisfaire la</li> <li>✚ consommati</li> </ul>	<p><b>Accroissement de la production :</b> Les difficultés d'approvisionnement jouent en grande partie des rendements qui sont au bas de l'échelle nationale. Au niveau de l'OPIB les rendements sont à 5T/Ha, or l'échelle nationale voudrait des rendements de 6 à 7T/Ha pour lutter contre l'insécurité alimentaire au Mali.</p> <p><b>La disponibilité de l'eau :</b> Il y a la maîtrise totale à l'OPIB mais les superficies sont insuffisantes par rapport aux besoins exprimés par les producteurs.</p> <p><b>Transformation :</b> OPIB a financé des unités de transformation au niveau de tous les villages de la commune qui ne sont pas pour le moment opérationnelles.</p>	<p><b>Accroissement de la production :</b> Il y a un léger accroissement de la production rizicole. Les rendements atteignent maintenant dans la zone les 5T/H par rapport à 3 ou 4T/H dans le passé.</p> <p><b>Approvisionnement des intrants :</b> Les points de vente existent mais les conditions d'accès sont très difficiles parce qu'il faut avoir le pouvoir d'achat pour y s'approvisionner. Ceux qui n'ont pas les moyens ont de sérieuses difficultés pour rehausser leur rendement, d'où la raison de quelques rares rendements encore au bas de l'échelle dans la production.</p> <p><b>Mécanisation agricole:</b> Les producteurs n'ont pas suffisamment de moyens pour se payer les équipements agricoles.</p>

«La présente étude a été réalisée avec l'aide de l'Union européenne. Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité du consultant et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne.»

Intitulés	Domaines d'intervention	Objectif général	Effets/impacts selon les producteurs <sup>9</sup>	Effets/impacts selon les techniciens
			<p>on intérieure et de faire du Mali un exportateur net de céréales dont le riz. Cette vision s'appuie sur le potentiel existant en terre, en eau et en ressource humaine.</p>	

Source : Équipe en charge de l'étude à partir des données des différents projets.

«La présente étude a été réalisée avec l'aide de l'Union européenne. Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité du consultant et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne.»



### **3.9. Observations et analyses des initiatives**

#### **3.9.1. Analyse globale**

##### *3.9.1.1. Un bilan controversé et difficile à évaluer par projet/programme*

Malgré la pertinence des différentes initiatives autour desquelles beaucoup de choses ont été dites, contestées ou affirmées, la grande faiblesse méthodologique a été l'insuffisance du dispositif de suivi, évaluation et capitalisation des acquis et de faiblesses pour tirer des leçons. Les évaluations faites immédiatement après la première année de mise en œuvre de l'initiative riz ont été très souvent "biaisées" à cause des polémiques que les évaluateurs ont suscitées selon les commanditaires. Les résultats ont radicalement changés selon les commanditaires des études entreprises. Tandis que le gouvernement démontrait que les actions entreprises ont fait évoluer la production rizicole, certains acteurs de la société civile exhibaient des résultats en termes d'échec.

Un autre point de faiblesse de toute étude sur ces initiatives est relatif à la confusion que les différents acteurs ont concernant les différents projets. En effet, il est aujourd'hui difficile d'isoler et de caractériser les résultats obtenus selon les projets/programmes surtout qu'ils interviennent dans les mêmes zones avec les mêmes acteurs des bassins de production. En plus, la plupart des financements ciblent les mêmes types d'actions.

Compte tenu du temps et des moyens limités de la mission, nous avons jugé utiles de faire une analyse dans une zone de production avec les producteurs pour recueillir leurs avis. La difficulté majeure a été l'accès aux données quantitatives et qualitatives sur les différents projets. Toutes les tentatives pour accéder aux différentes informations des projets ont échoué.

Certains points importants ont animé les controverses entre les différents acteurs à savoir l'État, la profession agricole, les partenaires techniques et financiers ainsi que les observateurs extérieurs spécialisés ou pas sur les systèmes de production en général et ceux du riz en particulier. Ces points controversés sont entre autres l'analyse du mécanisme de subvention (fallait-il faire des subventions ou pas ?) et l'organisation institutionnelle du processus d'appui à la production pour en tirer les enseignements en vue de la poursuite et d'étendre l'Initiative (quel dispositif institutionnel pour gérer les initiatives sur le riz ?). La réflexion de fond pour concilier les impératifs de production et la nécessité de commercialisation qui tienne compte de la juste rémunération de l'effort du paysan et des retombées positives, attendues d'une production subventionnée, pour le consommateur est un autre point important qui a constitué une polémique pendant longtemps suite à l'initiative riz (comment est-ce que les initiatives entreprises permettent-elles d'établir des liens plus étroits entre les producteurs et les consommateurs dans une logique de « gagnant-gagnant » ?).

##### *3.9.1.2. De l'initiative riz aux autres projets, le schéma opérationnel reste à parfaire*

A l'issue de la campagne agricole 2010/2011, les contraintes et problèmes constatés au niveau du schéma opérationnel de mise en place des intrants subventionnés et

d'identification des bénéficiaires de la subvention de l'État, ont conduit à proposer les recommandations suivantes pour les campagnes qui suivaient :

- L'amélioration des modalités de gestion de la caution technique (traçabilité de l'engrais subventionné pour éviter les reventes illicites de ces intrants dans les pays voisins souvent),
- La réalisation d'un recensement des producteurs pour avoir au préalable le nombre exact de récipiendaires,
- La formation et l'information des agents et des producteurs sur le schéma opérationnel de la mise en place des intrants subventionnés et d'identification des bénéficiaires,
- La diffusion de l'information sur l'utilisation des intrants agricoles (notamment pour une utilisation plus accrue des engrais organiques en vue de mieux rentabiliser les engrais minéraux subventionnés, etc.)
- Le rapprochement des engrais des producteurs à travers l'amélioration du schéma d'approvisionnement, notamment l'utilisation des agro dealers et l'information continue des producteurs,
- La Promotion de l'utilisation de semences sélectionnées et de variétés améliorées grâce à la recherche, la production et la multiplication.

Ces points et bien d'autres montrent à suffisance la vulnérabilité du système mis en place avec des problèmes majeurs qui existent et qui sont reconnus par les différents acteurs.

Si la formation des agents et des producteurs sur le schéma opérationnel a été réalisé, force est de constater que très peu d'actions concrètes ont été menés pour la mise en œuvre des autres recommandations citées ci-dessus. Des initiatives spécifiques ont été proposées et même budgétisées dans le cadre d'autres projets cités ci-dessus mais la mise en œuvre a connue des défaillances selon plusieurs acteurs rencontrés. La crise multiforme que le pays a connue à partir de 2012 n'a pas permis d'évaluer en profondeur les réformes proposées pour pallier aux insuffisances. Un travail de fond en termes de suivi et d'évaluation doit être fait régulièrement par la profession agricole « non opératrice » des projets agricoles pour croiser les données et proposer des solutions adéquates et à temps.

#### *3.9.1.3. Quelques résultats obtenus à ce stade et qui doivent être transformés en effets et impacts*

Malgré les difficultés enregistrées, l'Initiative Riz soutenue par la suite par d'autres projets/programmes par exemple a permis de mieux approfondir au Mali, l'opportunité de la riziculture pluviale qui a été marginalisée pendant longtemps par rapport aux autres systèmes de production rizicole. Ce système de production du riz est pratiqué généralement dans les régions sud, du centre et de l'Ouest notamment Kayes, Koulikoro et Sikasso, où la pluviométrie est égale ou supérieure à 900 mm. Dans ces zones, le riz pluvial est cultivé sur de petites parcelles généralement contiguës à celles de l'arachide, du coton ou d'autres cultures pluviales.

La culture du riz pluvial est faite par des exploitations agricoles familiales généralement à faible revenu, dans le cadre d'une agriculture de subsistance. Les rendements obtenus sur les parcelles de variétés locales de riz pluvial sont généralement faibles même s'ils sont durables (700 à 800 kg/ha).

L'introduction plus ou moins poussée de nouvelles variétés pluviales notamment les « NERICA » au cours de cette initiative a suscité un engouement chez certains producteurs. Une dizaine de variétés de riz pluvial dont les NERICA (NERICA 4, NERICA 8, NERICA 9, NERICA 12 et NERICA 13) ont été considérées comme adaptées aux conditions de riziculture pluvial par les institutions de recherche du pays et d'ailleurs. Même s'il est nécessaire de procéder à une analyse plus approfondie des contraintes structurelles que peuvent engendrer quelques fois les semences hybrides, il faut reconnaître que certains acquis existent et ils méritent d'être signalés.

Le rapport 2010 de l'Initiative Riz indique que « *la production de semences certifiées a été réalisée par le Projet tant au niveau des coopératives semencières qu'au niveau des paysans semenciers individuels sous l'encadrement des directions régionales de l'agriculture et de l'OHVN. Au total 1107 producteurs ont participé à la production de semences certifiées dont 176 pour les semences certifiées R1 et 931 pour les semences certifiées R2. Concernant les semences certifiées R2, elles ont été produites sur une superficie de 638,35 ha pour une production de 1299,89 tonnes. Cette production a été faite dans les différentes directions régionales de l'agriculture de Kayes, Koulikoro, Sikasso et de l'OHVN* ».

#### 3.9.1.4. *De l'initiative riz aux autres projets sur le riz : le financement reste structuré prioritairement autour de l'accès aux intrants minéraux*

La subvention du prix des engrais et semences a été considérée comme un instrument approprié de promotion de l'utilisation accrue des intrants agricoles par les producteurs grâce à l'Initiative Riz. La même approche a été adoptée par les différents projets initiés pour poursuivre cette initiative et la consolider.

Comme signalé plus haut, l'approche stratégique de l'Initiative Riz et les projets qui ont suivi (voir ci-dessus) porte essentiellement sur l'accès des producteurs aux intrants (semences sélectionnées et engrais) dont une partie des coûts d'acquisition est subventionnée. La subvention initiée dans ce cadre pour les engrais a pour objectif d'améliorer la disponibilité de ces produits et leur accessibilité (prix abordables et systèmes de crédit disponibles) pour les producteurs démunis. Il s'agit selon le Ministère de l'Agriculture (actuel Ministère de Développement Rural) des réponses à la déstructuration des circuits de distribution d'engrais dans le pays.

Les difficultés connues dans la mise en place des circuits fiables de distribution des intrants à travers des fournisseurs mal formés du secteur privé et des distributeurs relevant des services techniques de l'État ont amené à proposer des mesures devant permettre (selon les bilans de campagnes réalisés par le Ministère de l'Agriculture en 2011) :

- D'encourager l'adoption et la diffusion de technologies nouvelles en réduisant les risques et les coûts initiaux liés à l'apprentissage d'une nouvelle technique.
- De stimuler le développement du marché des intrants agricoles en compensant les coûts de distribution initiaux jusqu'à l'expansion du marché, la réalisation d'économies d'échelle et la baisse des prix.
- De compenser les taxes ou les contrôles des prix des produits agricoles qui rendent l'utilisation des intrants non rentable financièrement.
- De générer des impacts environnementaux positifs liés à l'augmentation de la fertilité des sols et à leur conservation, en réduisant l'érosion des sols, la déforestation et les émissions de dioxyde de carbone.

Du démarrage du processus en 2009 jusqu'en 2011, la situation était la suivante dans les différents rapports de mise en œuvre du Ministère de l'Agriculture:

- Pour la mise en œuvre du plan de campagne agricole 2008-2009, le coût de la subvention des intrants (engrais surtout) payé par l'État a été de 11,638 milliards FCFA.
- Pour la mise en œuvre du plan de campagne agricole 2009-2010, le coût de la subvention des intrants (engrais et semences) payé par l'État a été de 16, 203 milliards FCFA dont 16, 126 milliards FCFA pour les engrais et 0, 077 milliards FCFA pour les semences améliorées.
- Pour la mise en œuvre du plan de campagne agricole 2010-2011, la prévision de la subvention supportée par l'État a été estimée 21,531 milliards FCFA, dont 19,774 milliards FCFA pour les engrais et 1,757 milliards FCFA pour les semences améliorées (Rapport CPS « Revue des programmes », Décembre 2012),
- Pour la mise en œuvre du plan de campagne agricole 2011-2012, la prévision de la subvention à supporter par l'État a été estimée 34,694 milliards FCFA, dont 33,591 milliards FCFA pour les engrais et 11,030 milliards FCFA pour les semences améliorées.

Il faut noter que ces chiffres ont été régulièrement contestés par la profession agricole car ne voyant pas les effets directs de tels investissements sur la production et sur les revenus des producteurs.

Au-delà des discussions autour de la gouvernance des ressources, il faut signaler le fait que le montant global des subventions aux producteurs concernant un produit aussi devenu stratégique qu'est le riz reste relativement très faible par rapport aux besoins. A titre d'exemple, un montant de plus de 18 milliards de FCFA a été cédé à trois commerçants importateurs de riz en 2010 sous forme d'exonération des taxes douanières pour approvisionner les marchés nationaux et locaux. Ce montant s'est accru pour atteindre plus de 23 milliards de FCFA en 2011-2012 malgré les performances signalées par l'Etat lui-même concernant l'augmentation sensible de la production (avec le chiffre de 30% d'augmentation de la production du riz dans le pays suite à l'initiative riz (Ministère Agriculture, 2012).

#### *3.9.1.5. La mauvaise gouvernance des ressources des projets n'a pas permis d'avoir tous les résultats escomptés :*

L'Initiative Riz a été la plus grande décision politique et opérationnelle concernant la production du riz au Mali après la crise alimentaire de 2008. L'opinion nationale reconnaît les acquis obtenus grâce à ce programme. Cependant, de l'avis des producteurs de riz rencontrés (voir ci-dessous une analyse des opinions plus spécifiques), cette initiative a d'abord servi les intérêts de quelques personnes car la grande partie du financement était orientée vers l'acquisition des intrants chimiques et leur subvention. Les problèmes liés à la corruption à l'achat des engrais notamment sur le marché international, l'acquisition d'une partie des semences à l'extérieur du pays etc., ont constitué des contraintes majeures ayant entraîné les difficultés d'accès pour une grande majorité des producteurs de riz. Cette situation a été compliquée par l'arrivée de plusieurs « nouveaux producteurs de riz » en l'occurrence des fonctionnaires qui en voulant profiter de l'opportunité de la disponibilité des intrants ont réduit de façon significative la part des « vrais producteurs » dans l'accès aux intrants. Il faut aussi signaler que les coûts des autres rubriques des charges de production notamment la préparation des champs, la main d'œuvre agricole ont connu des hausses significatives allant souvent à plus de 20% dans certains bassins de production. Les fonctionnaires nouvellement convertis à la production de riz ont « accaparé » les équipements de production en location et certains champs des professionnels agricoles de riz ont connu des retards significatifs dans leur installation.

Quelques difficultés majeures ont été identifiées dont entre autres: les problèmes de financement des différents budgets par l'État, les contraintes liées à l'identification des bénéficiaires réels des subventions, les délais de mise en place du système d'approvisionnement de distribution des intrants, la mauvaise utilisation des subventions des intrants et des semences dans certains cas (détournements à d'autres fins), la difficulté de justification des ressources reçues, les fraudes au niveau des fournisseurs etc.

Pour pallier à certaines de ces insuffisances, l'élaboration d'un manuel de procédure administrative, financière et comptable de gestion de la subvention des intrants agricoles a été proposée même s'il a eu du mal à se mettre en place. Cependant, « *les Ministères de l'Agriculture et de l'Économie des Finances ont conjointement élaboré un guide à l'usage de tous les acteurs impliqués dans le processus (services techniques, fournisseurs d'intrants, banques, Services Financiers Décentralisés, etc.) pour la gestion de la subvention agricole au titre des campagnes agricoles* ».

Les subventions jadis refusées au Mali à cause des programmes successifs d'ajustement structurel ont constitué la charpente majeure de l'initiative riz. Elles sont de nos jours nécessaires pour le développement de la production agricole en général au Mali et la riziculture en particulier. Elles présentent entre autres les avantages suivants:

- *Elles peuvent stimuler le développement du marché des intrants agricoles en compensant les coûts de distribution initiaux jusqu'à l'expansion du marché, la réalisation d'économies d'échelle et la baisse des prix.*
- *Elles peuvent encourager l'adoption et la diffusion de technologies nouvelles en réduisant les risques et les coûts initiaux liés à l'apprentissage d'une nouvelle technique.*

- *Elles peuvent permettre de dépasser l'absence ou l'imperfection des marchés de crédits ou d'assurances accessibles aux agriculteurs qui entraînent une utilisation d'intrants en quantité sous-optimale par les agriculteurs en manque de liquidités.*
- *Elles peuvent compenser les taxes ou les contrôles des prix des produits agricoles qui rendent l'utilisation des intrants non rentable financièrement.*
- *Elles peuvent générer des externalités environnementales positives liées à l'augmentation de la fertilité des sols et à leur conservation, en réduisant l'érosion des sols, la déforestation et les émissions de dioxyde de carbone.*

Malgré ces contraintes, l'initiative riz et les différents projets qui ont suivi ont permis d'avoir des acquis en termes d'augmentation des superficies cultivées en riz et d'augmentation de la production qui aux dires de certains a atteint dans certaines zones la barre de 30% (à vérifier car ce chiffre donné par les agents du Ministère de l'agriculture à l'époque a été constamment contesté par d'autres acteurs). Le faible niveau d'évaluation de cette initiative dû à la précipitation de sa mise en œuvre n'a pas permis de mesurer de façon objective ses acquis et ses faiblesses et cela de façon indépendante. Cependant, une évaluation a été réalisée par la CNOP et elle prend en compte les avis des producteurs et productrices concernant cet engagement de l'État par rapport à une filière agricole. L'extension à d'autres cultures a notamment été saluée comme une solution au problème d'efficacité et d'efficience des différentes initiatives entreprises.

Une brève analyse des budgets de certaines initiatives indique que les efforts ont été déployés essentiellement autour de la production du riz. Dans quelques rares cas, les financements ont été orientés vers la transformation, le stockage/conservation et la mise au marché du riz local malien. Cette tendance constitue une faiblesse majeure de la plupart des initiatives prises concernant le riz après la crise alimentaire de 2008 au Mali.

### ***3.9.2. Perceptions des OP et des producteurs de riz (cas des producteurs du bassin de Baguineda)***

Pour illustrer les différents éléments d'analyse ci-dessus, l'équipe en charge de la mission a organisé avec l'appui de la PNPR une visite terrain pour avoir les points de vue des producteurs et productrices du bassin de production de Baguineda ceux des agents techniques de l'office en charge de l'encadrement de la production. Les constats sont les suivants :

Malgré l'existence de nombreuses organisations paysannes, elles semblent avoir été reléguées au second plan dans l'exécution des différentes initiatives mises en œuvre par le Gouvernement de la république du Mali depuis la crise alimentaire que le pays a connu en 2008-2009. Dans certains cas, les producteurs ont le sentiment que leurs organisations sont « effacées » car ignorées par les agents en charge de la mise en œuvre des activités des projets. Lors des échanges, les producteurs n'ont pas pu mettre en exergue les réalisations faites par ces initiatives étatiques sur le riz dans la zone. Les producteurs ne connaissent que l'OPIB qui est leur partenaire technique et ils attribuent toutes les réalisations faites dans la zone rizicole à l'OPIB. Pour les producteurs

rencontrés, l'État a tendance « à effacer dans les interventions liées aux différentes initiatives les producteurs et leurs Organisations paysannes par rapport au développement de la riziculture » (un leader paysan producteur de riz).

Cependant, depuis ces deux dernières années dans la zone de Baguineda, il y a regain d'intérêt pour les organisations paysannes qui sont en train de prendre le devant de la scène du développement rural pour la redynamisation et la restructuration des coopératives, des unions de producteurs, des GIE...La mise en place de la PNPR selon les personnes rencontrées a été une opportunité importante pour resituer les producteurs par rapport à leurs organisations. Même si la situation n'a pas complètement changé, les producteurs et productrices affirment être dans une nouvelle dynamique d'implication plus forte dans l'avenir.

L'analyse des différents constats peut nourrir certains questionnements dont entre autres:

- Quels ont été les rôles et responsabilités des organisations paysannes dans la mise en œuvre opérationnelle des différentes initiatives étatiques?
- Quel est le niveau d'appropriation de ces programmes par les OP et leurs membres producteurs pour assurer la pérennisation des acquis?
- Quels sont les effets/impacts de ces programmes, projets et initiatives pour le développement de la rizicole en République du Mali?
- Quel est aujourd'hui le bilan en termes de développement de renforcement des capacités de la profession agricole?
- Comment les mécanismes de contrôle et de suivi de ces initiatives étaient structurés dans le cadre de l'atteinte des objectifs?

Les réponses à ces différentes questions qui sont des questions évaluatives sont traitées dans les lignes qui suivent :

Les OP et leurs membres affirment qu'ils ne sont associés ni à la planification, ni la mise en œuvre, ni le suivi et l'évaluation des actions qui sont menées sur le terrain. Ils sont considérés comme des bénéficiaires et à ce titre, ils ne participent pas aux orientations des objectifs à atteindre.

Par rapport au niveau d'appropriation, cette question est liée en partie à la non responsabilisation dans les structures de mise en œuvre des projets initiés après la crise de 2012. L'OPIB travaille avec les différents producteurs qui apprécient les appuis mais les échanges sont très peu orientés vers la problématique de la pérennisation des acquis.

Les différentes initiatives selon les interlocuteurs ont permis de renforcer leurs capacités. Même s'il est difficile de faire la distinction entre ces initiatives, les producteurs reconnaissent le fait que l'OPIB organise quelques fois des sessions de formation qui ont contribué à la maîtrise des itinéraires techniques mais aussi la gestion des organisations. Certes il y a beaucoup d'efforts à faire, mais les actions actuelles selon les interlocuteurs vont dans le sens de l'amélioration de la production.

Pour les effets, des acquis majeurs existent notamment avec l'augmentation des rendements dans certaines exploitations de 3 voire 4 T à l'hectare à en moyenne 5T/ha.

Même si la situation ne peut pas être généralisée et même s'il est difficile d'attribuer cette évolution à une seule initiative, force est de reconnaître que les appuis multiformes commencent à porter les fruits. Il est dès lors important voir indispensable de continuer ces appuis et d'en assurer la cohérence pour mieux documenter les effets et les impacts potentiels.

Le mécanisme de suivi et d'évaluation des différentes initiatives restent véritablement le maillon faible de l'ensemble des initiatives achevées ou en cours de réalisation. En effet, le constat majeur est que les organisations paysannes et les producteurs au niveau de la base ont très peu d'information sur l'évolution des actions entreprises dans le cadre des différentes initiatives. Il n'existe donc pas pour le cas de Baguineda par exemple un dispositif de suivi évaluation paysan des différents projets/programmes. Une telle situation limite la documentation des acquis du moins au niveau des producteurs.

Les questions qui fait quoi, qui devait faire quoi et avec quels moyens persiste encore dans l'exécution des programmes étatiques dans la plupart des bassins de production du riz et notamment celui de Baguineda visité. Elles doivent faire l'objet d'approfondissement dans d'autres bassins de production pour mieux orienter les actions futures.

En plus des difficultés mentionnées ci-dessus, d'autres contraintes non moins importantes persistent. Il s'agit entre autres:

- le désintérêt des OP à s'investir pour s'approprier des initiatives en vue de jouer pleinement leur rôle par rapport aux initiatives en cours ;
- l'insuffisance du travail de suivi des organisations paysannes sur le terrain ;
- insuffisance des capacités des organisations paysannes à faire une analyse conséquente de ces initiatives en vue d'engager un débat avec l'État pour pouvoir s'approprier des responsabilités qui sont les leurs et jouer pleinement leurs rôles;
- méconnaissance des rôles et de la place des organisations faïtières régionales et nationales par les producteurs individuels;
- les insuffisances en termes de gouvernance et de coordination des activités de terrain.

### ***3.9.3. Perception des techniciens de l'OPIB***

Lors des discussions et échanges, les techniciens de l'OPIB chargés de l'encadrement technique n'ont pu fournir avec exactitude les réalisations faites par ces différentes initiatives depuis la crise alimentaire de 2008 à 2014 en spécifiant leurs domaines d'intervention. Ces constats peuvent être interprétés à travers certains faits dont entres :

- insuffisance de base de données pour chaque initiative avec une précision des réalisations faites ;
- insuffisance d'études d'impacts pour évaluer chaque programme, projet et initiative ;
- insuffisance des mécanismes de suivi et de contrôle des actions menées sur le terrain ;

- la centralisation de l'information et de la communication au niveau des sièges des projets et initiatives avec un faible niveau de retour à la base;
- la très faible implication des organisations paysannes dans la mise en œuvre de ces initiatives gérées par l'État ;
- insuffisance des cadres de concertation et de dialogue pour penser ensemble le développement rural dans une dynamique de complémentarité des initiatives, des connaissances et de partage des expériences ;
- la réticence des agents de l'État vis-à-vis des OP, qu'ils perçoivent comme des « auditeurs/gendarmes » dans l'exécution des programmes, projets et initiatives de l'État central.

Selon les agents rencontrés, c'est à l'OPIB en tant que structure étatique d'associer pleinement les organisations paysannes dans la mise en œuvre des différentes initiatives. « *Ceci ne constitue pas une exigence* » (un agent de l'OPIB rencontré). Néanmoins, des efforts sont en train d'être fait pour améliorer le niveau de collaboration des différents acteurs notamment avec les interventions de la PNPR. L'un des problèmes majeurs rencontrés selon ces agents est relatif aux insuffisances organisationnelles et communicationnelles des organisations paysannes. Des efforts doivent être faits pour créer ce climat de confiance entre l'office et la profession agricole.

Cette illustration permet de voir les dissensions importantes entre les producteurs de riz et leurs organisations et les agents des services techniques de l'Etat. Il est dès lors utile de continuer les échanges afin de donner un élan nouveau au partenariat entre ces acteurs très pertinents.

## IV. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

### 4.1. Conclusions

La présente étude montre qu'en plus de la Stratégie Nationale de Développement du Riz que ce sont quatre (4) initiatives majeures qui ont été prises depuis la crise alimentaire de 2008 par les autorités du Mali. Ces initiatives devraient favoriser une meilleure production, le stockage, la transformation et la mise au marché du riz dans le pays. A ces initiatives majeures, il faut ajouter certains engagements politiques notamment les exonérations des importations du riz en 2008 pour environ 18 milliards de FCA et en 2011-2012 pour plus de 23 milliards de FCFA (annonces publiques du gouvernement). Ces exonérations ont été accordées à trios (3) commerçants et aucune étude sérieuse n'a été menée jusque-là pour mesurer les impacts réels de ce type de décision politique sur la production nationale du riz.

Les différentes initiatives prises excluant la SNDR qui constitue l'orientation globale ont un budget de **382,430** milliards de FCFA repartis entre la prise en charge du personnel des projets, le fonctionnement et les investissements. Même si la grande proportion a concerné les investissements, force est de constater que ces investissements n'ont concerné en réalité que l'achat et la vente des intrants minéraux à prix subventionnés. Des interrogations demeurent donc quant à la pertinence de certaines initiatives entreprises. A-t-on investi dans les bons maillons de la chaîne de production, de transformation, de stockage, de valorisation et de mise à marché du riz? Le constat

majeur est qu'il faut travailler à mieux orienter les différentes initiatives pour qu'elles puissent répondre aux attentes de la profession agricole.

Il faut signaler que pour les trois campagnes et avec l'ensemble des projets/programmes d'opérationnalisation des initiatives, les subventions accordées aux producteurs ont coûté seulement environ moins de 50 milliards de FCFA à l'Etat (11, 638 en 2009; 16,203 milliards en 2010 et 21, 531 milliards en 2011). Elle augmenté environ de 35 milliards/an depuis 2012. Cette somme reste relativement très infime par rapport aux budgets des différents projets.

Certaines hypothèses peuvent être formulées à cet effet :

La première est relative au fait que les différents budgets accordés par les partenaires n'ont pas été mobilisés pour soutenir réellement la production du riz. Cette hypothèse suscite l'évocation de la faiblesse des capacités des décideurs publics à mobiliser/décaisser des ressources pour des initiatives comme celles du riz.

La deuxième hypothèse indique que les ressources ont été effectivement mobilisées et décaissées mais elles ne sont pas arrivées aux véritables destinataires que sont les producteurs et productrices de riz. L'étude, compte tenu de sa méthodologie couplée au refus des gestionnaires de projets à mettre des informations à la disposition de l'équipe, n'a pas permis de confirmer l'une ou l'autre hypothèse. Cependant, il est important de signaler le fait que les nombreuses initiatives en lien avec les ressources conséquentes n'ont pas permis de résoudre les problèmes majeurs auxquels les producteurs de riz de différents systèmes de production rizicole sont confrontés.

Enfin, cette étude montre la nécessité pour la profession agricole de mieux s'investir pour s'assurer de la redevabilité de l'État vis-à-vis de ses membres à différents niveaux. Le renforcement des capacités reste dès lors un passage obligé pour aider à mettre en place des systèmes de suivi paysan des initiatives étatiques.

#### **4.2. Recommandations**

A l'issue de cette étude et prenant en compte les faiblesses constatées, l'équipe recommande:

- La mise en place d'une équipe technique regroupant la CNOP et la PNPR pour réfléchir à la mise en place d'un dispositif de suivi paysan des initiatives étatiques pour l'appui à la filière riz au Mali. Cette équipe aura la responsabilité de proposer une démarche de mise en œuvre ainsi qu'un plan d'actions et un budget qui sera négocié avec les différents acteurs/partenaires. Un tel dispositif est nécessaire pour mieux enregistrer les données qui serviront à l'initiations d'actions de plaidoyer au profit d'une production de riz profitable pour les hommes et les femmes productrices des bassins de production au Mali. Il faut signaler que le dispositif institutionnel de coordination des différents projets est inexistant de nos jours malgré la mise en place d'une cellule « initiative riz ». Cette cellule ne dispose pas de données fiables sur les autres projets pouvant permettre de mettre en perspectives les différentes opérations.

- L'organisation d'une série d'ateliers d'interpellation des responsables de la gestion des différents projets pour faire le point exact de l'état d'avancement des travaux. Des études sur les effets et les impacts seront engagées pour mieux documenter les projets/programmes déjà clôturés. Pour ceux qui sont en cours, il faudra mettre en place les bases de données sur des indicateurs qui permettront de les évaluer. Les difficultés majeures que l'équipe de l'étude a connues sont les conséquences de la non transparence dans la gestion des biens publics que constituent les projets nationaux. La profession agricole doit donc s'investir pour palier à de telles situations dans l'avenir.
- Organiser avec l'appui d'autres acteurs du développement rural une campagne de plaidoyer autour des thématiques suivantes:
  - « Consommons le riz malien pour éviter de perdre les ressources du pays au détriment des producteurs maliens » : il ressort de l'étude une évolution de la production et de la productivité ces dernières années mais qui n'est pas reflétée dans le volume des importations. Le Mali a franchi la barre de 90% (93% exactement) des besoins en consommation de riz. Ce riz est produit à différentes périodes de l'année avec les différents systèmes de production. Malgré cette avancée significative, les exonérations pour les importations de riz restent des pratiques courantes. La profession Agricole doit dénoncer de tels actes et contribuer à mettre en place des mesures de protections de la production nationale de riz.
  - « Les producteurs de riz du Mali doivent savoir où sont parties les ressources utilisées dans la filière riz depuis 2008 ». Cette étude montre que de la période post-crise 2009 à 2014, un budget total de plus de 300 milliards de FCFA a été élaboré pour soutenir la production rizicole (hors budget SNDR). Les experts rencontrés affirment qu'environ 60% de ce budget au moins ont été mobilisés auprès des partenaires du Mali et une proportion par l'Etat lui-même. En prenant en compte les types de réalisations faites, il est opportun de se poser la question posée par plusieurs producteurs et productrices : où est passé tout cet argent en si peu de temps et avec des résultats aussi faibles ? Les organisations paysannes ont un rôle important à jouer pour répondre à une telle question. Des activités de plaidoyer et doivent être menées pour demander aux décideurs de prendre leurs responsabilités et de faire un audit des initiatives entreprises.
  - « La mise en marché du riz malien est aussi un maillon important de la chaîne de valeur et les projets doivent en prendre compte » : cette étude montre que les importations constituent à être très importantes malgré l'amélioration sensible de la production du riz dans le pays qui couvrent actuellement environ 93% des besoins nationaux. Cette option prise par l'Etat a affaibli la mise en marché du riz et des produits dérivés locaux. La profession Agricole doit donc susciter des réflexions approfondies avec les décideurs pour protéger la production nationale et assurer une bonne mise en marché du riz malien apprécié pour sa qualité et sa diversité. Il s'agit de protéger la production nationale pour favoriser des investissements publics en amont et en aval de la production.

- « Produisons durablement le riz au Mali : la solution par les modèles agro-écologiques et non l'abus des intrants chimiques ». Il est ressorti de l'étude que malgré la faiblesse des investissements dans la production rizicole, les montants qui y sont alloués sont prioritairement orientés vers la subvention des intrants minéraux sans analyse à ce jour des impacts pour le futur. Il faut engager des discussions avec les décideurs publics pour mettre en place des structures de veille pour la durabilité des systèmes existants.
- « Nous producteurs de riz malien sommes aussi capables de gérer des projets et programmes de l'État ». Il est mentionné dans cette étude que les producteurs et les productrices sont souvent écartés de la gestion des projets nationaux malgré les capacités intrinsèques qui existent. Cette forme de gestion des initiatives publiques a montré les limites et elle crée des faiblesses importantes au niveau de la production des résultats. Les OP peuvent dès lors mener des campagnes pour être mieux impliqués dans la formulation, la mise en œuvre/gestion, le suivi, l'évaluation et la capitalisation des initiatives/projets et programmes en cours u à venir.

# ANNEXES

Annexe 1: TDR de l'étude

Annexe 2: Documents consultés